

CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2883 - VENDREDI 7 AVRIL 2017

FORUM SUR L'ORIENTATION UNIVERSITAIRE

Plus de 3000 visiteurs attendus à la 2^e édition

En partenariat avec la Fondation perspectives d'Avenir, les ministères en charge des questions de l'enseignement organisent, du 6 au 8 avril, la 2^e édition du Forum sur l'orientation universitaire et professionnelle dont le but est de stimuler les vocations auprès des élèves et étudiants congolais.

« L'orientation scolaire et universitaire doit faire partie de notre stratégie de construction de la marche vers l'émergence et le développement durable. Sans stratégie de préparation du capital humain, ce défi demeure un rêve irréalisable, voire une illusion », a précisé le directeur exécutif de la FPA, Abraham Okoko. [Page 3](#)

DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE

La création effective des ZES sur la table des parlementaires



Alain Akouala Atipault

Lancé depuis 2009 par le gouvernement en vue de diversifier l'économie congolaise restée longtemps dépendante du pétrole, le projet de création des Zones économiques spéciales (ZES) reste encore confronté aux textes juridiques. Aux termes de l'approbation du projet par le Conseil des ministres, le 5 avril, le ministre Alain Akouala Atipault estime que ce geste est

un signal fort en attendant l'avis du Parlement. « Nous avons des partenaires un peu partout qui attendent que cette loi soit effective (...). Je suis convaincu que les parlementaires comprendront le défi que nous visions à travers ce processus de création des Zones économiques spéciales », a-t-il déclaré dans un entretien aux *Dépêches de Brazzaville*. [Page 3](#)

TABAGISME

L'OMS établit à plus de 4% le taux de mortalité mondiale en 2015

Loin d'être gagnée, la guerre contre le tabac constitue encore et toujours une préoccupation de l'Organisation

mondiale de la santé (OMS) qui déplore, dans un rapport du Global Burden of Diseases, une augmentation de 4,7% de décès en 2015 sur plus de 6,4 millions la même année. S'agissant de l'Afrique subsaharienne, l'organisation onusienne précise que le nombre d'hommes et de femmes fumeurs augmentera de 50% d'ici à 2025 par rapport à 2010. [Page 9](#)

ÉDITORIAL
Franc CFA

Page 2



AFRIQUE CENTRALE

Le FMI sensibilise aux enjeux économiques et financiers en zone Cémac

Une dizaine de journalistes des pays membres de la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (Cémac) prennent part, du 5 au 7 avril, à Libreville au Gabon, à une formation portant sur les enjeux économiques et financiers de la sous-région. L'objectif que s'est fixé le FMI, initiateur de cette formation, est de « renforcer les compétences des journalistes de la zone Cémac dans les domaines de la macroéconomie et de la finance internationale, tout en s'intéressant aux questions d'actualité et d'intérêt régional concernant l'économie, le monde des entreprises et



la finance », a précisé Lucie Mboto Fouda du département de la communication de cette insti-

tution financière internationale à Washington. [Page 7](#)

MÉDIAS

La Chine promet des réformes de coopération avec l'Afrique



La photo de famille

À l'initiative de l'Institut des recherches et des formations de l'administration d'Etat de la radio, de la presse, de la publication, de la télévision, du film et de la télévision, une vingtaine de professionnels des médias d'Afrique francophone dont ceux du Congo participent, du 5 au 25 avril, à Beijing en Chine, à un séminaire de haut niveau sur le thème : « l'ère multimédias, nouvelles réformes et coopération approfondie ». [Page 7](#)

ÉDITORIAL

Franc CFA

Le débat sur l'avenir du Franc CFA qui s'est déroulé hier à Brazzaville démontre, s'il en était besoin, que notre capitale devient, ou redevient, l'un des lieux privilégiés où s'échangent en toute liberté les idées sur les questions les plus stratégiques de ce temps. Il a placé le Congo au cœur d'une réflexion qui marquera d'un sceau indélébile ce début de siècle puisqu'elle concerne très directement la prise en mains par les nations africaines de l'outil monétaire qui commande pour une large part leur destin.

S'il est trop tôt pour dire quels seront les effets du dialogue entre experts qui s'est engagé dans nos murs, il ne l'est pas pour affirmer que les propos échangés sont d'ores et déjà examinés à la loupe, en Afrique comme en Europe, par les techniciens de la « chose » monétaire et plus encore par les dirigeants politiques des deux continents. Dès lors, en effet, qu'ils amorcent une remise à plat du système monétaire issu de l'ère coloniale ces propos posent clairement une série de questions fondamentales que l'on ne peut plus ignorer. Et c'est bien ce qui a été dit hier lors du débat «Franc-CFA: stop ou encore?».

Deux grandes évolutions expliquent pourquoi le système mis en place lorsque les peuples africains accédèrent à l'indépendance se trouve aujourd'hui mis en question: la première est la mondialisation qui modifie radicalement les relations économiques et financières entre les continents avec, notamment, l'arrivée de la Chine sur le devant de la scène; la deuxième est l'affaiblissement brutal de l'Union Européenne avec le Brexit, et peut-être demain le Frexit, qui font peser sur l'Euro de lourdes incertitudes. Le Franc CFA étant lié étroitement à l'Euro et la quasi-totalité des réserves monétaires des quatorze pays africains concernés se trouvant stockée dans les caves de la Banque de France, à Paris, la combinaison de ces deux évolutions ne peut générer à terme plus ou moins rapproché qu'une remise en question du système lui-même.

Rendons un hommage mérité à ceux et celles qui ont organisé le débat sur ces questions fondamentales. Même si cela ne plait pas à tout le monde, ils ont soulevé des questions qui appellent des réponses rapides et que plus personne ne peut se permettre d'éluder.

Les Dépêches de Brazzaville

AGRICULTURE

L'accès à la matière première demeure un défi



Les sites de Nsougui et d'Agri-Congo à Madibou (Adiac)

Afin de permettre notamment aux maraichers évoluant sur les sites de Nsougui et d'Agri-Congo à Madibou, dans le 8^e arrondissement de Brazzaville, de disposer de façon permanente de la matière organique pour le développement de leurs activités, le gouvernement devra construire sur ces différents sites agricoles, une unité de production du fumier.

Les maraichers ont exprimé ce besoin lors de la visite de terrain qu'a effectuée le directeur de cabinet du ministre de l'Agriculture et de l'élevage, Michel Elenga, le 6 avril. Ce dernier a été accompagné de l'équipe du Projet de développement agricole et de réhabilitation des pistes rurales (Pdarp), conduite par son coordonnateur, Isidore Ondoki.

Pour s'approvisionner, le chef de centre d'AgriCongo de Kombé, Tousseint Koulengana, a confié qu'il se rend auprès des fermiers évoluant à 45 km, sur la nationale N°2. « Un sac de moins de 50kg est vendu à 2500F. A cela s'ajoute le coût du transport qui est assez élevé. Les autorités doivent nous régler ce problème », s'est-il plaint.

A la question de savoir si le projet

d'agriculture commerciale prendra en compte la doléance exprimée par ces maraichers, le coordonnateur du Pdarp a indiqué que c'était très tôt pour lui de se prononcer à ce sujet. Car, le mode d'intervention de ce futur projet n'est pas encore bien défini. « Le Pdarp ne pouvait pas régler tous les problèmes des producteurs. Le gouvernement à travers le futur projet pourra peut-être régler cette question », a indiqué Isidore Ondoki. Outre le fumier, les agriculteurs de Nsougui posaient en novembre dernier également, le problème de clôture pour sécuriser leur site exposé aux hyppopotames qui sortent du Djoué. Rappelons que le site de Nsougui a été aménagé par le Pdarp à hauteur de 200 millions FCFA. Il est exploité par les maraichers expropriés des zones de Talangaï (Kéba na virage), de la Corniche de Bacongo et de la Case de Gaulle pour des raisons de modernisation de la ville.

Quelques infrastructures réceptionnées

Après des échanges avec les agriculteurs, le directeur de cabinet a réceptionné les infrastructures réalisées par le Pdarp. Il s'agit, entre autres, du

point de captage d'eau des maraichers de Kombé, ainsi que du bâtiment administratif des maraichers de Nsougui. « La visite d'aujourd'hui avait pour but de montrer à la population, surtout à la BM que les activités programmées dans le cadre de notre plan de travail et du budget 2017 ont été réalisées », a déclaré Isidore Ondoki.

Satisfait quant à lui du travail fait sur ces sites, Michel Elenga a affirmé que ces réalisations cadreraient avec le plan d'actions prioritaires du ministère, qui consiste à atteindre la sécurité alimentaire à l'horizon 2019. « Il y a des progrès énormes qui ont été faits dans le système d'irrigation à Kombé. Il y aura des actions complémentaires à engager. L'objectif est d'augmenter la production, de baisser les prix sur le marché pour le bien-être des producteurs et des consommateurs. »

Opérationnel depuis 2008 grâce au cofinancement du Congo et la Banque mondiale, le Pdarp se clôture à la fin de ce mois d'avril 2017. Il sera remplacé par un autre projet de grande envergure appelé: agriculture commerciale.

Lopelle Mboussa Gassia

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba,

Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath
(Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Mauakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelélé Ngonu

TRAVAUX ET PROJETS TRANSVERSES

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Assistante : Sylvia Addhas

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Chef de production :

Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gouesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gouesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Gouesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

FORUM SUR L'EMPLOI

Plus de 3000 visiteurs attendus à la 2e édition du Foup

Le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, a procédé le 6 avril, à l'amphi André-Bouya de l'Université Marien-Ngouabi, au lancement de la 2e édition du Forum de l'orientation universitaire et professionnelle (FOUP), organisée par la Fondation perspectives d'avenir (FPA) sur le thème : « Se former avec une perspective d'emploi »

Organisé du 6 au 8 avril en partenariat avec les trois ministères en charge des questions de l'éducation nationale, les activités de ce forum, le 2^e du genre, se poursuivent au siège de la FPA, dans le 4^e arrondissement de Brazzaville, Moungali. Sur place, des stands sont installés pour permettre aux écoles, universités et instituts de présenter leurs différentes filières ; aux entreprises également de présenter

leur plan de développement en termes de besoins en ressources humaines et de possibilités d'emplois à court, moyen, long terme aux visiteurs. Y sont attendus, environ 3000 visiteurs, parmi lesquels les bacheliers, étudiants, diplômés sans-emplois, élèves et bien d'autres pour découvrir les opportunités présentées par les structures internationales et nationales. L'objectif principal étant de créer les conditions d'un véritable accompagnement des jeunes par les opérateurs de formation et les familles et à les aider à construire leur projet de vie.

Selon le directeur exécutif de la FPA, Abraham Okoko Esseu, le Foup s'inscrit dans le cadre des efforts de cette ONG de contribuer non seulement à l'amélioration des performances du système éducatif congolais. Il s'agit de la réponse de cette fondation,

conçue sous la forme d'un programme d'appui aux études et à la formation professionnelle des jeunes, s'inscrivant dans l'un des axes d'intervention de son plan stratégique 2014-2024. « *L'orientation scolaire ou universitaire doit faire partie de notre stratégie de construction de notre marche vers l'émergence et le développement durable.* », a-t-il indiqué.

Abraham Okoko Esseu a, par ailleurs, réaffirmé l'engagement de la FPA quant à accompagner le gouvernement dans la revalorisation de l'orientation scolaire au Congo. Cette ONG entend élargir cette offre en produisant et en mettant à la disposition des écoles et des familles des outils d'orientation. « Convaincue que le destin et l'avenir dans notre pays dépendront aussi de la formation des conseillers d'orien-

tation, la FPA est disposée à examiner les voies et moyens de faciliter la formation des formateurs dans ce domaine », s'est engagé le directeur exécutif, se félicitant des résultats obtenus lors de la première édition qui s'est déroulée en août 2014.

Mettre en place un mécanisme d'accueil, d'information, d'orientation

De son côté, le vice-recteur de l'Université Marien-Ngouabi en charge des affaires académiques, le Pr Jean Maurille Ouamba, a rappelé que l'orientation universitaire et professionnelle est un réel soutien à l'action éducative. La direction rectorale se préoccupe, a-t-il dit, fortement de la mise en place d'un mécanisme d'accueil, d'information, d'orientation, d'intégration et d'accompagnement des étudiants dans

leur insertion professionnelle. Elle est engagée et mesure déjà les bénéfices tirés de l'harmonisation des cursus aux standards internationaux en prenant racines sur les spécificités régionales et congolaises.

Présidant la cérémonie d'ouverture, le ministre Anatole Collinet Makosso a rappelé que 60% des diplômés sans-emplois sortaient des différents établissements de l'Université Marien-Ngouabi. C'est ainsi que le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation s'est félicité des activités organisées par la FPA dans le domaine de l'orientation. « *Le gouvernement ne peut que se réjouir de ce soutien en faveur du développement de l'éducation et de l'insertion professionnelle des jeunes* », a-t-il conclu.

Parfait Wilfried Douniama

CAISSE DE RETRAITE DES FONCTIONNAIRES

Le nouveau directeur général installé dans ses fonctions

Un jour après sa nomination lors du Conseil des ministres aux fonctions de directeur général de la Caisse de retraite des fonctionnaires (CRF), François Guimbi a été installé le 6 avril, après la cérémonie de passation de service entre lui et l'ancien directeur général, le colonel Albert Otina

La cérémonie s'est déroulée au ministère du Travail et de la sécurité sociale, sous la supervision du ministre du Travail et de la sécurité sociale, Emile Ouosso.

Quatre temps forts ont marqué cette passation de service : la présentation des deux directeurs généraux par le ministre de tutelle ; la lecture du procès-verbal de passation de service entre les deux hommes par le directeur financier, Bertrand Konga Bokassa, la signature des documents par ces derniers ; leurs impressions ainsi que l'installation officielle du directeur général entrant dans les locaux de la CRF.

D'après le ministre, le directeur sortant, Albert Otina n'a jamais fait preuve de faiblesse dans sa direction et dans la gestion de la CRF, malgré son état physique qui l'empêchait de travailler à un rythme normal. « *Je vous assure que vous êtes parmi nous car vous êtes une personne ressource pour le ministère par votre expérience et votre parcours* », avant d'ajouter que : « *le directeur sortant a été à la tête de la CRF pendant quatorze ans, et, bénéficie de sa retraite* », a-t-il indiqué.

Emile Ouosso a souhaité la bienvenue au nouveau directeur général, François Guimbi. Il l'a assuré de l'appui total du ministère avant de l'exhorter à s'armer de courage et de force pour prendre le relais à cette Caisse de retraite des fonctionnaires. Le directeur financier, Bertrand Konga Bokassa a présenté les différentes directions générales de la CRF, le patrimoine mobilier et d'autres services lors de la lecture du procès-verbal de la passation de service.

D'après lui, la direction générale de la CRF compte 663 agents dont 531 décisionnaires et 132 fonctionnaires. En ce qui concerne la comptabilité poursuivit-il, le dernier compte de gestion déposé auprès de la cour des comptes et de discipline budgétaire a concerné l'exercice 2014. Par contre, ceux des exercices 2015 et 2016 sont en cours de traitement.

En effet, après avoir parafé les documents par ces deux directeurs généraux, Albert Otina, le directeur sortant a indiqué qu'il part avec un cœur rempli de joie pour avoir servi pendant quatorze ans dans une direction aussi difficile que la CRF. Cependant, poursuit-il, il éprouve également l'amertume en ce qui concerne le problème de retraite qui augmente des dépenses chaque année avec l'espérance de vie. « *Chaque année les meilleurs cotisants s'en vont et deviennent les retraités qui coutent cher compte tenu de leur indice de départ. A cet effet, l'équilibre n'est pas rempli même si les nouveaux arrivent* », a-t-il déploré.

Interrogé sur la question des arriérées de pensions des fonctionnaires, Albert Otina a expliqué que depuis janvier 2016, jusqu'à ce jour la CRF n'a jamais bénéficié de subvention. Le directeur général entrant, François Guimbi s'est dit réservé à faire des discours mais il prend ses fonctions de directeur général en bénéficiant des conseils qui lui ont été prodigués. « *Je suis heureux de cette proposition faite ; de la tâche qui m'a été confiée par le président de la République Denis Sassou N'Guesso et je pense rester dans les propos du ministre* », a-t-il indiqué.

Lydie Gisèle Oko

DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE

Vers l'adoption du projet de loi régissant les Zones économiques spéciales

Porté par le président de la République, le projet de loi sur la création des Zones économiques spéciales (ZES) a été approuvé le 5 avril lors du conseil des ministres, et sera bientôt adopté au parlement. Abordé par les Dépêches de Brazzaville, le ministre de tutelle, Alain Akouala Atipault a réagi à ce propos, en soulignant l'importance de sa mise en œuvre et de son adoption.

« *C'est depuis 2009 que le président de la République envisage la modernisation de la diversification de l'économie nationale. Il nous reste à être face aux parlementaires qui, j'en suis convaincu, comprendront le défi que nous visons à travers ce processus de création des Zones économiques spéciales. C'est la construction d'une économie sur laquelle nous aurons une certaine maîtrise* », a indiqué le ministre chargé des Zones économiques Spéciales, Alain Akouala Atipault.

« *Dès que ce texte sera adopté par le Parlement et promulgué, il sera un signal fort. Car nous avons des partenaires un peu partout comme en Chine, en Inde, à Singapour, en Malaisie, et l'île Maurice qui attendent que cette loi soit effective. Pour le président de la République, l'emploi des jeunes est une idée qui consiste à vouloir changer le modèle économique du pays.* », a ajouté le ministre, et de souligner : « *Nous avons des partenaires stratégiques, à l'image des accords qui avaient été signés en 2011, à Port Louis, portant sur la zone économique spéciale d'Oyo Ollombo, et*



Alain Akouala Atipault (crédit photo adiac)

celui qui a été également signé à Pékin sur la Zone spéciale de Pointe-Noire. Mais l'existence de ces partenaires techniques n'exclut pas plus tard la présence des Français, des Russes, des Américains ou d'autres, qui pourront venir investir dans le cadre de ces zones ».

Le conseil des ministres a également approuvé le texte qui prévoit la création de l'agence de planification, de promotion et de développement des ZES, élément complémentaire du précédent.

« *Cet organe fera partie intégrante du système de gouvernance économique et juridique des ZES mais, il y aura l'agence de planification et l'agence de régulation, qui seront chargées de régler les contentieux, de veiller à ce que les règles soient respec-*

tées au niveau des Zones économiques spéciales. L'agence de planification...comme son nom l'indique a pour ambition de faire la planification, et la promotion de ces zones. C'est aussi cette agence qui validera les projets des investisseurs qui seront censés opérer au niveau des Zones économiques spéciales », a expliqué le ministre.

En effet, l'agence est placée sous la tutelle du ministère en charge des ZES, et a pour objet de planifier, de développer et de superviser la promotion des dites zones. Il sera également transmis au parlement pour adoption.

A travers ce projet, le ministre des ZES a dit comprendre l'engagement politique du président de la République « *pour le Congo et sa génération, contrairement à la génération post-démocratique* »

« *A l'époque du parti unique, les jeunes avaient un seul idéal pour le pays. Ils étaient très jeunes, pas totalement parfaits mais constants. Mais lorsqu'on fait une comparaison avec la génération post-conférence nationale, j'ai douté que cette génération qui s'est engagée en politique ait vraiment un idéal national* », s'est indigné le ministre.

Les Zones économiques spéciales, a-t-il insisté, « *visent à diversifier l'économie nationale, afin de mieux aborder les enjeux de la mondialisation et l'après pétrole. C'est un élément nécessaire pour la création de nombreux emplois aux générations actuelles et à venir* ».

Yvette Reine Nzaba

APPEL DE CANDIDATURE

Envoyer les candidatures à : adrpointenoire@hotmail.com – insérer dans l'objet l'intitulé du poste auquel postuler

Lieu : Pointe Noire (République du Congo)
Une société privée de droit congolais, opérant dans le secteur industriel recrute des agents pour le développement de ses activités. Tous les candidats doivent avoir des connaissances en langue Anglaise et en Informatique.

01 CHEF DEPARTEMENT COMMERCIAL

Capacité requises :
Identifier des industriels qui peuvent devenir Clients de la société et susciter en eux le besoin d'établir des relations commerciales directes avec la Société
Préparer les négociations de contrats de vente ou d'autres services que la société peut rendre.
Entretenir les relations avec les clients Tenir à jour le fichier des contrats clients et le fichier du portefeuille clients Assurer la facturation régulière des Clients et des encaissements Présenter les Rapports mensuels Qualifications et expériences requises.
Etre titulaire d'un diplôme supérieur en gestion commerciale, Management ou ingénieur en électricité
Avoir une expérience de plusieurs années dans le domaine Commercial, de la gestion des contrats avec les clients industriels et de la vente de l'électricité

02 AGENT CHARGE DES RELATIONS AVEC LA TUTELLE ET LES PARTENAIRES POUR LE DEVELOPPEMENT D'UN PROJET INDUSTRIEL

Capacité requises :
Gérer les relations avec les Institutions de l'Etat et ses démembrés, les Sociétés partenaires et les Communautés et autorités locales .
Préparer et organiser des réunions du Comité de Suivi du Projet; ainsi que le suivi de la mise en œuvre des différentes recommandations relatives au Projet; Présentation de Rapports mensuel Qualifications & Expérience requises :
Avoir une formation supérieure de BAC +5 ou un Diplôme d'ingénieur,
Avoir une expérience de 3 ans minimum dans le domaine du droit des affaires ou dans l'animation des organisations non gouvernementales.
Compétences requises:
Posséder les connaissances techniques nécessaires à l'exercice de son métier.
Posséder les capacités d'analyse, de synthèse, de proposition, d'innovation, d'adaptation au changement, de décision, d'organisation, de recherche, de motivation et de développement.

03 DIRECTEUR RESSOURCES HUMAINES ET SYSTEMES INFORMATIQUES

Capacité requises :
Organiser, mettre en œuvre et contrôler la politique ressources humaines (RH)
Harmoniser et formaliser les processus RH (recrutement, mobilité, entretiens annuels, formation). Mettre en place le system du contrôle interne et de la maîtrise de l'activité RH.
Mettre en place la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences Assurer la coordination de l'administration et la gestion des ressources humaines notamment en matière de recrutement Organisation du processus d'accueil des nouveaux salariés Vérifier la conformité légale des organisations de travail
Superviser les activités médico-sociales, des services généraux, de l'informatique et communications de la société.
Conseiller la direction dans le domaine RH en faisant des propositions
Veiller sur le climat social et des conditions de travail
Suivre les documents d'évaluation des risques en équipe avec le HSE
Suivre les relations avec les médecins du travail
Superviser les relations sociales, l'administration, la gestion du personnel, la formation, la communication interne, le management social,

Élaborer, négocier et suivre les accords d'entreprise .
Assurer la mission de conseil, de négociation avec les représentants du Personnel et le Syndicat, gère s'il y a lieu les conflits individuels et collectifs
Cordonner l'action des Départements et Service sous sa tutelle, Administration, Service informatique et télécommunication, et services généraux.
Assurer le rôle de représentation de la société auprès des administrations professionnelles, publiques et privées telles que ONEMO, TRAVAIL, CNSS, CRF, TRESOR PUBLIC, Etc.

Mettre en place la politique de rémunération et gère à cet effet les activités relatives à la paie, Promouvoir culture de l'entreprise, gère les ressources financières et matérielles de la Direction, S'acquitter de toutes autres tâches qui pourraient lui être confiées dans le cadre des finalités du poste. Qualifications & Expérience requises :
Avoir une expérience professionnelle de cinq (05) ans minimum dans le domaine administratif et dans des fonctions d'encadrement d'un service RH au sein d'une société opérant dans le secteur de l'Energie.
Avoir une formation supérieure de BAC +5 ou un diplôme équivalent.
Compétences requises:
Posséder les connaissances techniques nécessaires à l'exercice de son métier.
Posséder les capacités d'analyse, de synthèse, de proposition, d'innovation, d'adaptation au changement, de décision, d'organisation, de recherche, de motivation et de développement.
Posséder la capacité d'écoute, de diplomatie, de communication et d'importantes capacités de management.

04 GESTIONNAIRE DE CONTRAT DE SERVICE O&M

Capacité requises :
Assurer le pilotage du contrat de service Définir les indicateurs et veiller à garantir les niveaux de services contractualisés Participer et s'engager dans l'élaboration du contrat de services
Veiller à la prise en compte impactant le contrat de services tout au long de son cycle de vie
Etre responsable de l'élaboration des plans de progrès et formuler les plans d'actions S'assurer de l'impact de tout changement sur le niveau de service, particulièrement sur les engagements et sur les accords opérationnels (interne et sous-traitance)
Analyser et évaluer les résultats des indicateurs de performance et proposer des plans d'action
Assurer le reporting et suivre le budget du contrat de service Piloter la contractualisation des contrats de sous-traitance Qualifications & Expérience requises :
Avoir un Diplôme d'ingénieur électricien ou électrotechnique (formation BAC+5).
Avoir une expérience professionnelle de cinq (05) ans minimum intégrant :
les mécanismes budgétaires, le contrôle de gestion, les négociations en situation de conflit, la gestion des situations de crise,
Compétences requises:
Posséder les connaissances techniques nécessaires utiles à l'exercice de son métier.
Maîtriser la langue anglaise.
Savoir mettre en œuvre des procédures de gestion du service
Pouvoir détecter et analyser les nouveaux besoins
Etre capable de rédiger le contrat de services
Savoir négocier avec l'ensemble des acteurs du contrat de service

05 INGENIEUR EN GENIE CIVIL

Fournir une expertise en génie civil dans le cadre du développement du projet (de la conception à la mise en service y compris les études de conception des entrepreneurs) s'assurant que les ouvrages de génie civil respecte les normes techniques requises
Tâches et responsabilités principales:
Coordination du Survey géotechnique et

géophysique
Identification et adoption des normes correctes de génie civil / construction selon des procédures de la société, des normes locales et de la législation (particulièrement sur la sécurité, la pollution, HSEQ...)
Élaboration des caractéristiques techniques et contractuelles pour les constructions, les infrastructures et les travaux de génie civil
Révision du génie civil (conception de la construction et des installations ; champ de yard)
Assistance du chef de projet dans l'exécution et la planification (programme, coût et conformité de travail selon des caractéristiques de projet) fournissant le support technique aux entrepreneurs civils de travaux
Qualifications & Expérience requises :
Etre titulaire d'un diplôme d'ingénieur en génie civil
Avoir 3 ans d'expérience en génie civil dans un environnement industriel
Compétences requises:
Connaissance des spécifications techniques et des offres
Maîtrise du processus organisationnel : organisation de l'entreprise, Méthodologie et techniques de qualification des fournisseurs, Développement et diffusion feed-back, Audit technique et Revue de conception, Gestion de la documentation, Gestion du site

Utilisation des supports légaux : Normes ISO, QHSE, Exigences techniques standard, Normes et codes locaux / nationaux et internationaux
Connaissance de la conception des installations: Fondations civiles et structures
Connaissance de la construction et installation: Construction du site, Inspection, Connaissance du système de contrôle, Inspection, Contrôle et Techniques d'essai.

06 ELECTRICIEN

Accompagner la Conception d'équipements électriques – suivre le diagramme en ligne Soutenir l'ingénieur de processus dans la conception de l'équipement (préparation de la fiche technique) et définir la philosophie de contrôle
Suivre l'observation des normes et travaux du sous-traitant du fournisseur.
S'assurer que les normes, les procédures et les horaires sont respectés.
Résoudre et répondre aux questions techniques, contacter la Division Technique, la conception pour l'optimisation de l'équipement
Tâches et responsabilités principales:
Contrôler la qualité de fabrication et le respect des normes.
Gérer les aspects électriques des travaux et programmes à exécuter. Interagir avec d'autres départements dans le cadre du projet Aider à la préparation technique des réponses à la proposition de modification par le contractant
Qualifications & Expérience requises :
Etre titulaire d'un diplôme d'ingénieur en génie électrique
Avoir au moins 3 ans d'expérience en ingénierie, conception détaillée, livraison et exploitation. Une expérience antérieure dans un projet complexe majeur est bénéfique
Compétences requises:
Bonne connaissance et compréhension des codes et normes internationaux et locaux
Capacité de lire, écrire, comprendre, interpréter et expliquer les informations techniques Bonne communication et relations interpersonnelles
Avoir une approche proactive du processus décisionnel

07 MECANICIEN

Fournir une expertise en ingénierie mécanique, avec des connaissances spécifiques sur les équipements sous pression, les échangeurs de chaleur, les machines tournantes et les équipements de feu.
Soutenir l'ingénieur de processus et le projet de programme à travers toutes les phases d'ingénierie en particulier la conception

détaillée, la mise en service et la construction. Accompagner la réalisation de l'intégrité du design des installations.
Concevoir la disposition de l'équipement - Assurer l'acceptation des installations.
Préparer les fiches techniques de l'équipement et l'esquisse des tuyauteries Tâches et responsabilités principales:
Superviser et diriger l'Entrepreneur de détail d'ingénierie pendant l'exécution des activités de conception, d'approvisionnement et de construction, en s'assurant de la qualité des travaux selon les conditions du contrat.
Apporter une contribution technique, en accord avec les exigences du projet, aux études techniques et à la Base de conception pour les installations de production et de traitement sur le terrain du Programme expérimental.
Assurer un transfert harmonieux et efficace des données et des informations dans le Projet entre les Entrepreneurs et entre l'Entrepreneur et l'entreprise.
Agir en tant qu'autorité technique finale sur les questions mécaniques pour le Projet, répondre à la demande, point focal pour la question technique complexe.
Évaluer les capacités et les limites des entrepreneurs en conception de détails et les incorporer dans la planification du développement et les processus d'atténuation des risques
Qualifications & Expérience requises :
Etre titulaire d'un diplôme d'ingénieur en génie mécanique
Avoir au moins 3 ans d'expérience en ingénierie, conception détaillée, livraison et exploitation. Une expérience antérieure dans un projet complexe majeur est bénéfique
Compétences requises:
Bonne connaissance et compréhension des codes et normes internationaux et locaux Une solide connaissance pratique des codes ASME et des appareils sous pression. Capacité de lire, écrire, comprendre, interpréter et expliquer les informations techniques Bonne communication et relations interpersonnelles
Avoir une approche proactive du processus décisionnel

08 INSTRUMENTISTE

Accompagner la Conception d'équipements – suivre le diagramme en ligne
Soutenir l'ingénieur de processus dans la conception de l'équipement (préparation de la fiche technique) et définir la philosophie de contrôle
Suivre l'observation des normes et travaux du sous-traitant du fournisseur. S'assurer que les normes, les procédures et les horaires sont respectés.
Résoudre et répondre aux questions techniques, contacter la Division Technique, la conception pour l'optimisation de l'équipement
Tâches et responsabilités principales:
Le postulant au poste est responsable des opérations suivantes : Contrôler la qualité de fabrication et le respect des normes.
Gérer les aspects liés à l'Instrumentation des travaux et programmes à exécuter.
Interagir avec d'autres départements dans le cadre du projet d'expansion.
Aider à la préparation technique des réponses à la proposition de modification par le contractant
Qualifications & Expérience requises :
Etre titulaire d'un diplôme d'ingénieur instrumentation
Avoir au moins 3 ans d'expérience en ingénierie, conception détaillée, livraison et exploitation. Une expérience antérieure dans un projet complexe majeur est bénéfique
Compétences requises:
Bonne connaissance et compréhension des codes et normes internationaux et locaux
Capacité de lire, écrire, comprendre, interpréter et expliquer les informations techniques

ZONE FRANC CFA

La Cémac se démarque et fabrique sa monnaie en terre africaine

Les six Etats de la Cémac (Cameroun, Congo, Gabon, Centrafrique, Guinée équatoriale et Tchad) et la BEAC viennent de surprendre. Ils ont décidé de fabriquer eux-mêmes le Franc CFA dans un appel d'offre.

« La Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC) envisage d'acquiescer, sur fond propres, le matériel destiné au traitement des signes monétaires. À cet effet, elle invite, les entreprises remplissant les conditions requises, à présenter une offre au plus tard le 1er juillet. L'appel à concurrence est subdivisé en deux lots indépendants. Le premier concerne 600 rouleaux de feuillets synthétiques siglés « BEAC » [...] Le second lot concerne 54 machines à cercler les billets de banque, et le Dossier d'appel d'offres (DAO) doit être rédigé en français et retiré au siège de la BEAC, moyennant le paiement d'un montant non remboursable de 100 000 FCFA par lot ou l'équivalent dans une monnaie librement convertible », selon un communiqué.

L'appel d'offre annonce la fin de l'impression des billets FCFA de la zone Cémac à Chamalières, une bourgade dans la région de Clermont-Ferrand

en France. Jusqu'ici des droits de tirage étaient reversés à l'Etat français. Ceci va bouleverser la politique française d'émission qui date des lendemains des indépendances africaines. La décision d'imprimer les billets de banques en terre africaine va permettre de faire des économies sur les frais et droits de tirage, et de créer des emplois dans l'espace Cémac.

Une autre étape doit être franchie

Faire de la BEAC l'agent opérationnel de la politique monétaire en Afrique centrale avec la prérogative de définir et conduire la monnaie de manière indépendante libre et autonome, sans la garantie de la France et sans sa présence dans le Conseil d'administration pour que les Etats de la Cémac prennent entièrement en main leur destin. Selon l'article 29 des statuts de la BEAC, la Banque compte 14 administrateurs à raison de 2 administrateurs par pays (12 administrateurs (6 pays CEMAC) + 2

administrateurs français). Rappelons que les deux administrateurs français ont un droit de veto.

René Pleven, signataire du décret du franc CFA, le 26 décembre 1945 doit se retourner dans sa tombe. Ce décret permet à la France de décider de la quantité d'argent à injecter dans le circuit économique de ses ex-colonies indépendantes depuis les années 1960. Les Africains considèrent cette monnaie de « servitude ». Or la France affirme soutenir le franc CFA en tant que « pays riche », et garantir sa convertibilité, donc sa crédibilité (référence J.O.F n°3 du 15 avril 1970, p.186 alinéa 5 : « La coopération monétaire doit permettre aux pays d'Outre mer d'avancer plus vite qu'ils ne pourraient le faire seuls ».

L'ancien ministre ivoirien des Finances, Mamadou Koulibaly disait : « Bien que la gestion de cette monnaie ait été confiée à des banques centrales communes, ces banques

n'ont d'africain que le nom. En réalité, elles n'ont aucun pouvoir et ne sont rien de plus que de gigantesques institutions bureaucratiques qui ne décident pas des politiques monétaires. Elles sont là pour faire croire aux pays de la zone franc qu'ils sont maîtres de leur destinée ». Une nouvelle étape vient d'être franchie.

Espérons que les Etats de la Cémac n'aient plus à verser au Trésor français 50% de leurs ventes à l'exportation, que la fuite des capitaux provenant du commerce extérieur et les devises issues reviendront dans la zone. La révélation venait de l'actuelle directrice générale du FMI Christine Lagarde, ex-ministre de l'Economie, avant le sommet de la zone franc au Tchad en avril 2010. On sait que la question de la monnaie est indissociable de la question de la démocratie, de l'indépendance et d'un Etat de droit, on sera attaché à voir les pays de la Cémac se « respon-

sabiliser » rapidement, grâce à une « autonomie et une indépendance monétaires progressives » et ainsi s'occuper de l'intérêt des populations et la maîtrise de leur développement, tout en gardant de très bonnes relations avec la France, des relations d'égal à égal.

Grâce à leurs atouts conjugués, les Etats de la Cémac doivent se montrer à la hauteur de supporter le poids de leur développement en décidant désormais de leur politique monétaire sans prendre langue à Paris, à Bercy, à la Banque de France ou au Trésor français. Ils doivent posséder tous les instruments pour se donner les moyens d'aboutir à leurs fins.

Les pays de l'Afrique (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo), ont un projet de monnaie commune avec sept Etats de l'espace CEDEAO. Ils verront leurs pièces et leurs billets imprimer en France.

Noël Ndong

MONNAIE

Le Franc CFA entre réforme et disparition

Les éminents économistes et experts comptables, ainsi que les politiques et autres acteurs ont épilogué le 6 avril à Brazzaville sur la thématique « Franc CFA : stop ou encore ? ». D'aucuns ont plaidé pour l'appropriation de cette monnaie par les 14 pays concernés, alors que d'autres ont insisté sur la réforme et la rigueur dans la gouvernance publique, en vue du développement.

L'un des intervenants, l'ancien Premier ministre du Mali, Moussa Mara, a indiqué que la monnaie était un instrument politique et de souveraineté. « L'idéal est que nous ayons notre monnaie et qu'elle soit gérée par nos Etats », a-t-il soutenu.

Pour lui, la tutelle de la France sur le Franc CFA constitue « une insuffisance majeure et fait de nous les mineurs économiques ». Il n'est pas question de jeter le Franc CFA, mais de faire évoluer les règles, les relations entre le Trésor français et les 14 pays africains utilisant cette monnaie. « Ce n'est pas le Franc CFA qui va développer nos pays. La monnaie peut certes nous aider, mais si nous voulons lutter contre la pauvreté, nous devons agir auprès des populations les plus dému-

nies », a-t-il dit. De son côté, l'ancien ministre sénégalais, Djibril Ngom a signifié qu'il était pour le maintien d'un système, mais un système qui soit amendé. Ainsi, a-t-il appelé les pays de la zone Franc à opérer les réformes économiques profondes.

« Nous avons une faiblesse des échanges intra-zones. La monnaie peut apporter quelque chose, mais elle ne peut pas augmenter la production, la valeur ajoutée, la transformation », a-t-il ajouté.

Intervenant sur l'expérience de son pays dans la gestion de sa monnaie autonome, le Franc congolais, l'ancien Premier ministre de la République démocratique du Congo (RDC), Augustin Matata Ponyo a insisté sur la rigueur dans la mise en œuvre des politiques et réformes économiques.

La politique monétaire doit être liée à la politique économique, a-t-il lancé, invitant à l'amélioration de la gouvernance publique, à la maximisation des recettes et à la rationalisation des dépenses publiques.

« De 2010 à 2015, nous avons géré notre monnaie avec rationalité. Nous avons enregistré un taux d'inflation plus bas de 0,8% en

2015 contre 9700% en 1993 ».

Pour sa part, l'ancien ministre gabonais et ancien administrateur du Fonds monétaire international (FMI), Alexandre Bara Chambrier a estimé que la monnaie devrait être au service de l'économie.

Il a évoqué la nécessité de l'indépendance des banques centrales, de la bonne gouvernance politique, avant de déplorer la faiblesse du système monétaire et l'absence d'intégration régionale en Afrique centrale.

Alexandre Bara Chambrier a aussi épinglé la diversification de l'économie, car « le Franc CFA ne doit pas être utilisé comme un bouc-émissaire de nos propres insuffisances. Il faut une bonne gouvernance, une prévisibilité macroéconomique, une gestion plus rigoureuse des ressources pétrolières ».

Créé officiellement le 26 décembre 1945 par la France, le Franc CFA est une monnaie utilisée par 14 pays d'Afrique francophone dont 8 appartenant à l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et 6 à la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (Cémac). Tous ces Etats furent des anciennes colonies de la France.

Christian Brice Elion

DOTATION

La Felbo offre du matériel médical au service de cancérologie du CHU

Huit fauteuils de chimiothérapie et une hotte à flux lumineux horizontal pour le service de cancérologie du Centre hospitalier universitaire (CHU) de Brazzaville ont suscité la joie des responsables de cette unité de soins.



Un fauteuil de chimiothérapie (Adiac)

Le don a été remis le 4 avril par la directrice générale de la Fondation Edith Lucie Bongo-Ondimba (Felbo), Patricia Wiboulo Kounkou, qui a répondu favorablement à l'appel lancé par le service de cancérologie du CHU/Brazzaville.

« C'est un outil très important qui nous fait basculer dans la modernité. Nous sommes dans l'innovation. Et depuis trente-cinq ans, c'est pour la première fois que nous allons avoir une salle sécurisée pour ce bijou. Cette salle, croyez-moi, va améliorer le rendement en matière de traitement, c'est-à-dire, le patient qui arrive dans le service sera pris en charge de façon normale, efficace et humaine », a indiqué le professeur Jean Bernard Nkoua, chef de service de cancérologie, qui a exprimé la reconnaissance de son service à la Felbo pour la générosité de son geste, en priant pour qu'elle continue à s'ouvrir aux autres de manière désintéressée.

Patricia Wiboulo Kounkou a précisé que l'un des buts de la Fondation est de donner un sens profond à leurs actions dans différents domaines selon les valeurs de compassion, de fraternité et d'entraide inspirées par leur égérie. Au nom de la Felbo, elle a salué le travail du personnel hospitalier du CHU et en particulier ceux du service de cancérologie qui en dépit de douloureuses souffrances au quotidien vont pouvoir offrir des moments plus durables aux malades.

Guillaume Ondzé

DÉPARTEMENT DU POOL

Saisie d'un important lot de matériels d'attentats aux alentours de Mayama

Dans un communiqué publié le jeudi 5 avril, la force publique annonce avoir saisi, le lundi 3 avril dernier, à l'aube, dans la périphérie de la localité de Mayama, au cours de ses patrouilles, une fois de plus, un important lot de matériels de guerre destiné à la commission d'attentat des groupes terroristes armés « Ninjas Nsiloulou » de Frédéric Binsamou alias pasteur Ntumi.

« Le matériel saisi comprend des charges d'explosifs, des cordons détonants et des dispositifs de mise à feu électrique prêts à l'emploi », révèle le communiqué.

« Au moment où le chef terroriste Ntumi parle de paix et de dialogue,



Du matériel saisi, prêts à l'emploi (DR)

précise le communiqué, il projette en même temps, dans sa logique de guerre et de prise d'otage des populations du Pool, des actes de violence aveugle, de pillage et de destruction des biens publics et privés ». En conclusion, la force pu-

blique invite les Congolais à redoubler de vigilance afin de dénoncer tout acte attentatoire à la sécurité et à l'ordre public, perpétré par les groupes extrémistes armés « Ninjas Nsiloulou ».

G.O.

LES ENTRETIENS DE
Brazzaville #2

FRANC CFA :
STOP OU ENCORE ?

Jeudi 6 avril 2017 à 10 heures précises
Salons de l'hôtel Radisson
Avenue Amilcar Cabral, centre ville, Brazzaville

Entretiens avec :

Moussa Mara

Ancien Premier Ministre du Mali

Djibril Ngom

Ancien Ministre du Sénégal

Alexandre Barro Chambrier

Ancien Ministre du Gabon

Pascal Airault

Journaliste

Informations complémentaires
auprès du cabinet Eminence Conseil
contact@eminenceconseil.com
(242) 05 630 23 23

Partenaires Platinium



Une initiative portée par le cabinet

 **ÉMINENCE** CONSEIL

MÉDIAS

La presse africaine s'engage pour une vision continentale de traitement de l'information

L'Agence égyptienne de partenariat pour le développement (Aepd) a organisé du 27 février au 14 mars au Caire un séminaire-atelier qui a regroupé une quarantaine de journalistes et responsables des médias du continent, sur le thème « l'avenir des médias dans les pays africains et échange d'expertises ».

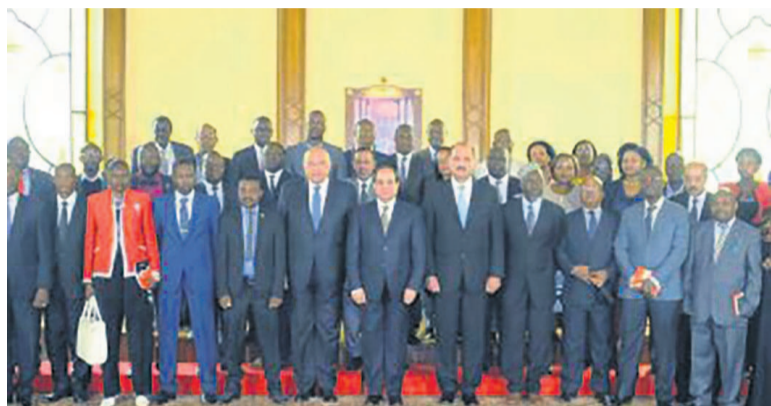


Photo de famille (DR)

Au terme du séminaire-atelier, les participants ont adopté une vision commune portant essentiellement sur la diffusion des informations constructives pour faire face à la propagande destructive engagée contre le continent africain. Un plaidoyer du gouvernement égyptien envers les autres gouvernements a été élaboré à cet effet, dans l'optique de permettre la dotation de médias africains des moyens de travail nécessaires et adéquats.

Pendant deux semaines, les journalistes et responsables des médias des pays arabophones, anglophones et francophones ont suivi des exposés portant sur des thématiques variées visant à mettre en exergue la politique égyptienne pour l'Afrique. Ces exposés ont porté notamment sur : « l'Afrique et l'Égypte », « la gestion stratégique », « la gestion informatique », « la femme africaine », « l'artisanat et les PME », « la situation égyptienne et régionale ».

Plusieurs autres séances d'information ont été organisées, conformément au programme établi par l'Aepd. Au cours de ces séances, les participants ont été édifiés sur le fonctionnement de certaines structures stratégiques dont l'intérêt est avéré dans la concrétisation de l'ambition égyptienne sur le continent. Ainsi, à la présidence égyptienne les journalistes ont eu droit à l'hospitalité du chef de l'Etat, Abdel-Fattah Al-Sissi qui a émis le souhait que son pays reprenne sa place au niveau africain en œuvrant pour l'amélioration de l'image du continent ternie par les médias internationaux. Il a affirmé compter sur les médias du continent pour relever le défi de son rayonnement.

La lutte contre le terrorisme, le développement de l'agriculture, de l'industrie, de l'urbanisme et la santé etc, sont les défis auxquels le président égyptien a inscrit au cœur de son combat. Il a estimé que « seul l'unité des africains et l'échange d'expertises entre les cadres du continent peuvent contribuer à la matérialisation de ces objectifs communs ».

De son côté, le secrétaire général de l'Aepd, a dénoncé la campagne médiatique occidentale qui a une incidence sur le continent africain. Le Dr. Hazem Fahmy pense que cette campagne affecte les populations africaines qui finissent par croire quelles vivent véritablement dans cette misère.

Les chevaliers de la plume et du micro ont également eu l'occasion de rencontrer d'autres autorités politiques, militaires et religieuses de l'Égypte, avant de faire la découverte de certains sites historiques, culturels et touristiques, à l'image du fleuve Nil et du canal de Suez. Au terme de leur séjour, ils ont pu apprécier la montée en puissance de l'Égypte classée désormais parmi les économies émergentes.

Notons que le Congo a été représenté par deux journalistes de l'audiovisuel public.

La Rédaction

Le FMI sensibilise aux enjeux économiques et financiers en zone Cémac

Face aux évolutions observées sur les scènes nationale et internationale, le Fonds monétaire international (FMI) a initié du 5 au 7 avril à Libreville (Gabon) une session de formation en vue de sensibiliser les professionnels des médias. Ce programme a été mis en œuvre avec l'appui technique de la Fondation Thomson Reuters.

Venus du Cameroun, du Congo, de la République centrafricaine, du Tchad et du Gabon, les journalistes participant à cette formation en sont sortis enrichis dans leur manière de traiter l'actualité économique. Trois jours durant, ils ont participé à une série d'exercices et activités pratiques dans le but de parfaire leur façon de couvrir l'actualité économique, trouver des bons angles d'attaque et mieux structurer un article ou un papier de presse.

De même, le programme mettait l'accent sur les activités du FMI et le rappel de contenus théoriques sur le rôle du journaliste financier, le rôle de la banque centrale, la politique monétaire et sa manière de guider une économie, la restructuration de dette, la microfinance et l'inclusion économique, ainsi que sur la déontologie et les dangers lé-



Photo de groupe des participants (DR)

gaux. Mais l'actualité régionale et internationale restait le sous-bassement de cette session. Car, l'objectif, précisait Lucie Mbotu Fouda du département de la communication du FMI à Washington, était surtout de « renforcer les compétences des journalistes de la région Cémac dans les domaines de la macroéconomie et de la finance internationale, tout en s'intéressant aux questions d'actualité et d'intérêt régional concernant l'économie, le monde des entreprises et la finance. »

Au terme des deux premiers jours de travaux, les journalistes n'ont pas manqué de saluer

l'habileté des formateurs de la Fondation Thomson Reuters, à savoir Mathieu Robbins et Sarah Wachter. Ils ont tenu le pari de ne pas les accabler avec des théories lassantes. Leur méthode plutôt axée sur des jeux de rôles, des travaux en petits groupes et des échanges interactifs. « J'ai bien apprécié la méthode participative qui est adoptée. La compréhension est facilitée et successivement les modules ont enrichi ma connaissance du système économique », a confié Ouilibona Nzah, rédacteur en chef à Radio Centrafrique.

Thierry Nougou

Des journalistes africains prennent part à un séminaire sur le multimédias en Chine

L'Institut des recherches et des formations de l'administration d'Etat de la presse, de la publication, de la radio, du film et de la télévision organise du 5 au 25 avril à Beijing en Chine, un séminaire à l'intention des personnels supérieurs des médias des pays africains francophones, sur le thème : « l'ère multimédias, nouvelles réformes et coopération approfondie ».

Ce séminaire, qui durera vingt jours, a pour objectif d'établir une plateforme de coopération, dans le cadre de la communication, entre la Chine et les pays africains francophones, à l'ère des grandes mutations technologiques dans le domaine de la communication et des médias.

Dans son discours, la vice-présidente de l'Institut, Mme Liu Ying, qui a patronné la cérémonie d'ouverture, a déclaré que l'Afrique francophone et la Chine ont intérêt à saisir cette opportunité qu'offre cette session de formation, pour échanger des expériences pratiques dans le domaine de la communication et des médias. Elle a notamment insisté sur les opportunités d'ouverture à l'ex-

térieur rendues possibles par les nouveaux médias.

Mme Liu a, en outre, exhorté les journalistes africains à saisir cette occasion pour qu'ils ne « ratent » pas cette révolution technologique. Elle s'est appuyée sur le nouveau cadre de coopération sino-africaine dans le domaine de la communication et des médias.

Pour sa part, le Dr Yan Chengsheng qui a développé la communication portant sur : « le développement de la presse, de la publication, de la radio, du film et de la télévision en Chine et la coopération des échanges internationaux », a fait l'état des lieux du secteur des médias en Chine.

Il a notamment relevé que son pays compte près de mille neuf cent six journaux et environ deux mille chaînes de radios et de télévisions appartenant exclusivement à l'Etat. Ainsi, a-t-il déclaré, à la différence des pays africains francophones, la Chine n'a pas des médias privés. « Les médias chinois tirent leurs ressources du financement de l'Etat et de la publicité », a-t-il relevé.

Cette problématique a suscité la réaction des séminaristes

qui ont bien voulu savoir les raisons de l'absence des médias privés dans ce grand pays de près de 1,2 milliard d'habitants. Après plusieurs explications, le Dr Yan a répondu diplomatiquement que : « chaque pays a son mode de fonctionnement et son organisation administrative ».

Par ailleurs, il a reconnu que les nouveaux médias fascinent actuellement le plus que les médias traditionnels. D'où l'intérêt, a-t-il renchéri, d'en améliorer la qualité de service et des contenus des programmes.

Le Dr Yan a relevé en passant qu'au niveau des médias traditionnels, la liberté de communication est parfois restreinte par quelques contraintes des pouvoirs publics ; donnant ainsi implicitement raison aux séminaristes qui s'interrogeaient sur l'absence des médias privés en Chine.

Notons que les journalistes du Congo ; de la RD Congo ; de la Guinée Bissau ; du Gabon ; du Maroc ; de Madagascar ; du Burundi ; du Mali ont pris part à la cérémonie d'ouverture de ce séminaire.

Roger Ngombé

UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ENVOYER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr



www.lesdepechesdebrazzaville.fr



LE RESEAU DES SMARTPHONES

PROMO TO SEPELA
Liste des gagnants
du 7^{ème} tirage

AG Partners

Numéros de Téléphones	Gains	Numéros de Téléphones	Gains	Numéros de Téléphones	Gains
057162348	Smartphone	057415759	Smartphone	055254066	10 000 FCFA
044468673	Smartphone	055248790	Smartphone	056631135	10 000 FCFA
053448184	Smartphone	055172956	Smartphone	056699972	10 000 FCFA
055101587	Smartphone	040062449	Smartphone	055819146	10 000 FCFA
056915751	Smartphone			044016621	10 000 FCFA
057934730	Smartphone			055779936	10 000 FCFA
053205675	Smartphone	053734521	5 000 FCFA	053511007	10 000 FCFA
055795322	Smartphone	044829936	5 000 FCFA	044835930	10 000 FCFA
055294491	Smartphone	050632664	5 000 FCFA	055910416	10 000 FCFA
053756141	Smartphone	044069966	5 000 FCFA	055595319	10 000 FCFA
053274473	Smartphone	055043311	5 000 FCFA	055511873	10 000 FCFA
044406254	Smartphone	055990272	5 000 FCFA	055576829	10 000 FCFA
055237872	Smartphone	053617532	5 000 FCFA	056304340	10 000 FCFA
056280122	Smartphone	056039215	5 000 FCFA	050486557	10 000 FCFA
055791331	Smartphone	055254913	5 000 FCFA	055627857	10 000 FCFA
055338218	Smartphone	055858517	5 000 FCFA	057936255	10 000 FCFA
056871165	Smartphone	044223748	5 000 FCFA	057373600	10 000 FCFA
055228565	Smartphone	055785350	5 000 FCFA	040249504	10 000 FCFA
055661832	Smartphone	053368319	5 000 FCFA	056871111	10 000 FCFA
055409744	Smartphone	056991507	5 000 FCFA	053476612	10 000 FCFA
056100103	Smartphone	055885753	5 000 FCFA	057100772	10 000 FCFA
055726291	Smartphone	056990770	5 000 FCFA	057180839	10 000 FCFA
040551482	Smartphone	044671167	5 000 FCFA	055471357	10 000 FCFA
044737525	Smartphone	056158342	5 000 FCFA	053386090	10 000 FCFA
050123877	Smartphone	055014930	5 000 FCFA		
055584534	Smartphone	040873473	5 000 FCFA		
056648111	Smartphone	055287346	5 000 FCFA	056902163	15 000 FCFA
056054262	Smartphone	044461445	5 000 FCFA	057864903	15 000 FCFA
044543601	Smartphone	056756974	5 000 FCFA	055861199	15 000 FCFA
040820114	Smartphone	055896076	5 000 FCFA	055929297	15 000 FCFA

CENTRAFRIQUE

L'ONU demande aux groupes armés d'arrêter immédiatement les violences

La Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en République centrafricaine (Minusca) et le Conseil de sécurité ont reprobé cette flambée de violences à caractère ethnique qui affecte les préfectures de l'Ouham Pendé (Ouest), de Ouaka (Centre) et de Mbomou (Est).

« La Minusca réitère son appel et fait écho à celui du gouvernement et de la communauté internationale à tous les groupes armés de cesser immédiatement et sans condition toute hostilité et de choisir la voie de la paix proposée par les autorités, notamment dans le cadre de la mise en œuvre du programme de désarmement, et de réconciliation nationale

», souligne un communiqué. La force internationale a également condamné « ces violences à caractère ethnique » commises par le Front patriotique pour la renaissance de la Centrafrique (FPRC), l'Unité pour la paix en Centrafrique (UPC) et des éléments armés anti-balaka sur les populations civiles, en particulier Peulhs Fulanis, dans certaines localités de l'est du pays. De même, elle a condamné « les groupes armés qui, sous prétexte de se protéger, commettent des atrocités sur d'autres populations civiles ».

Tout en dénonçant les manipulations des populations civiles par les groupes armés dans le but de s'en prendre aux Casques bleus, la Minusca, a réitéré sa « détermination à protéger, en toute impartialité, les minorités et les populations civiles menacées

sur le territoire national » Le Conseil de sécurité a aussi condamné les violences perpétrées par les groupes armés et leurs tentatives de prendre par la force le contrôle du territoire et des ressources, et demandé instamment à tous les groupes armés, en particulier le FPRC et l'UPC, « d'arrêter immédiatement toute violence et d'honorer leur engagement, sans aucune restriction, au processus de désarmement, de réintégration et de rapatriement (DDRR) ». Il a réitéré son soutien au président Faustin Archange Touadéra dans ses efforts visant à ramener la paix dans le pays.

Les membres du Conseil ont renouvelé leur appui à la Minusca dans la mise en œuvre de son mandat en République centrafricaine.

Nestor N'Gampoula

TERRORISME

Forte augmentation du nombre d'attaques dans le monde

Des spécialistes redoutent que le nombre d'actes terroristes dans le monde augmente davantage alors qu'il a été de 14% en 2016 par rapport à 2015 et, pour ce qui concerne les pays occidentaux, de 175%, comme l'indique une étude du courtier en assurances international Aon rendue publique le 6 avril.

Il y a eu l'an dernier 4.151 actes de terrorisme dans le monde, contre 3.633 en 2015, selon le décompte établi par les experts d'Aon. Dans les pays occidentaux, ce nombre est passé de 35 en 2015 à 96 en 2016, indique le courtier, qui a mis en ligne le même jour sa carte 2017 des risques politiques, du terrorisme et de la violence politique.

Les experts qui ont établi leur carte en

collaboration avec les spécialistes du cabinet Roubini Global Economics et Risk Advisory Group précisent que malgré cette forte augmentation du nombre d'actions terroristes dans les pays occidentaux, ces attaques ne représentent toutefois que 3% de la violence terroriste au niveau mondial. Cette carte illustre un accroissement prévisible en 2017 de ces risques, avec 17 pays classés au niveau le plus élevé. Pour la seconde année consécutive, de pays sont montés davantage dans l'échelle des risques (19) que descendus (11).

« Le scénario n'est pas rose pour 2017 (...). Nous ne voyons vraiment pas de raisons pour que la situation s'améliore. L'effet cumulé des

risques politiques, économiques et terroristes se conjuguent pour créer un climat extrêmement incertain », a confié Louis Bollaert, directeur des risques politiques chez Aon France.

« Il est peu probable que les risques de violence politiques décroissent en 2017 (...) Les pertes territoriales pour le groupe État islamique en Irak et en Syrie vont probablement mener à la dispersion du réseau jihadiste, entraînant des risques sérieux pour des dizaines de pays de la région et au-delà, en particulier en Europe et en Asie », a indiqué Aon dans un communiqué accompagnant la diffusion de la carte 2017.

N.N.G.

TABAC

Les morts ont augmenté depuis 1990 dans le monde

La guerre contre le tabac est loin d'être gagnée, ont alerté le 5 avril les chercheurs dans un rapport rendu public par Global Burden of Diseases, établi par un consortium de centaines de scientifiques.

Cette étude indique que le nombre de fumeurs quotidiens et de morts dus au tabac a augmenté dans le monde depuis 1990, en dépit des progrès enregistrés dans la plupart des pays depuis cette date. Elle relève qu'un homme sur quatre et une femme sur 20 étaient des fumeurs quotidiens en 2015, soit près d'un milliard. Il s'agit d'une baisse significative de la proportion de fumeurs quotidiens par rapport à celle qui prévalait 25 ans auparavant, en 1990, où un homme sur trois et une femme sur 12 fumaient chaque jour.

En dépit de cette amélioration, les auteurs du rapport signalent que le nombre de fumeurs est passé de 870 millions en 1990 à plus de 930 millions, en raison de la croissance démographique mondiale. Et le nombre de décès attribués au tabac - plus de 6,4 millions en 2015 - a augmenté de 4,7% au cours de la même période. Le texte qui a été publié dans le journal médical The Lancet s'appesantit sur la mortalité liée au tabac et précise qu'elle pourrait augmenter encore plus. Il explique cela au fait que les principales compagnies de tabac visent de manière agressive de nouveaux marchés, en particulier dans les pays en développement. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le nombre d'hommes et de femmes fumeurs en Afrique subsaharienne augmentera de 50% d'ici à 2025 par rapport à 2010. Le tabagisme provoque donc un décès sur dix dans le monde, dont la moitié dans seulement quatre pays : la Chine, l'Inde, les États-Unis et la Russie. Avec l'Indonésie, le Bangladesh, les Philippines, le Japon, le Brésil et l'Allemagne, ils représentent les deux tiers de la consommation mondiale de tabac. La mortalité à venir dans les pays à revenu faible et intermédiaire sera probablement « énorme », note un spécialiste britannique, John Britton, dans un commentaire dans The Lancet. On peut s'attendre à ce que la moitié des fumeurs quotidiens, soit un demi-milliard, meurent prématurément, à moins qu'ils ne cessent de fumer, ajoute-t-il. L'auteur principal du rapport, Emmanuela Gakidou, de l'Institut de mesure et d'évaluation de la santé à l'Université de Washington estime que « le tabagisme reste le deuxième facteur de risque de décès précoce et d'invalidité » après l'hypertension artérielle.

Conscients de ces dangers, certains pays ont pris des mesures drastiques visant à réduire le tabagisme, et ils ont connu une forte réduction avec une combinaison de taxes plus élevées, de campagnes d'éducation, d'avertissements et de programmes d'aide à l'arrêt du tabac. C'est le cas du Brésil, qui a été l'un des leaders de ces mesures au cours de la période de 25 ans examinée : il est notamment passé de 29% fumeurs quotidiens à 12% chez les hommes et de 19% à 8% fumeuses. Citons aussi l'Indonésie, le Bangladesh et les Philippines - avec respectivement 47%, 38% et 35% d'hommes fumeurs - n'ont pas enregistré de progrès entre 1990 à 2015.

N.N'G.



La troisième conférence internationale et exposition sur les hydrocarbures de la République du Congo

24 - 26 Avril 2017

Palais des Congres, Brazzaville - République du Congo

Il ne reste qu'un mois avant la conférence !
Enregistrez-vous maintenant à

www.ametrade.org/ciehc/fr/ • +242 066 959 108

Organisateurs



Sponsor Platine



Sponsors Or



Sponsors Bronze



Sponsor associé



THÈME PRINCIPAL : L'industrie du pétrole congolaise : défis et perspectives



AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)

N° 001/CNLS/SEP/2017

I. Objet

L'appel à manifestation d'intérêt constitue un mode de présélection des candidats qui seront invités à soumissionner lors de futures procédures d'appels d'offres restreints. A l'occasion d'un marché spécifique, le service ordonnateur transmettra le cahier des charges et l'invitation à soumissionner à tous les candidats figurant sur la liste des pré-qualifiés ou à certains d'entre eux choisis sur la base des critères de présélection propres au marché concerné.

II. Participation

Le présent appel à manifestation d'intérêt s'adresse aux fournisseurs et prestataires de services, personnes physiques ou morales, exerçant sur le territoire congolais dans les secteurs d'activités primaires, secondaires et tertiaires (par exemple en Bureautique, les services Traiteurs, les Réparations de véhicules, l'Entretien de la chaîne de froid, la Maintenance informatique, etc.) et qui ne sont frappés d'aucune mesure d'exclusion judiciaire ou fiscale.

III. Domaines

Le CNLS invite donc les fournisseurs/prestataires de services qualifiés à envoyer leurs Expressions d'intérêt pour les catégories suivantes :

Fournitures de bureau :

- Papier ;
- Stylos ;
- Chemises cartonnées ;
- Encres et autres.

Matériel informatiques :

- Ordinateur ;
- Copieur ;
- Imprimante.

Fournitures de mobilier de bureau :

- Bureaux ;
- Tables ;
- Fauteuils ;
- Chaises ;
- Armoires ;
- Tableau d'affichage en liège.

Maintenance véhicule

- Garage ;
- Fournitures des pièces automobiles ;
- Station de vidange et entretien ;
- Lavage des véhicules ;
- Pneumatique.

Entretien équipements

- Froid/climatisation
- Groupe électrogène,
- Imprimante
- Photocopieur
- Camera
- extincteurs

Services :

- Transport : les sociétés spécialisées dans le transport au cas où nous avons des équipements à acheminer vers les bénéficiaires
- Transit/Douane
- Agences de voyage

Communication :

- imprimerie
- Infographie
- Photographie

Télécommunications webmaster

- Couverture médiatique
- Matériel de sonorisation
- Pupitre amplifié

Informatique/télécommunication :

- Electronique
- Provider Internet
- Provider communication téléphonique et cellulaire

Restauration :

- Traiteur
- Hôtellerie
- Salle de conférence

La liste n'est pas exhaustive et reste ouverte.

IV - MODALITES DE SOUMISSION

Les candidats intéressés par le présent avis à manifestation d'intérêt doivent fournir un dossier

Comprenant :

- une déclaration de manifestation d'intérêt signée du fournisseur ou du prestataire de service faisant apparaître son nom, sa qualité, son adresse, sa nationalité, les pouvoirs qui lui sont délégués, et précisant que le candidat a l'intention de soumissionner aux appels d'offres s'il est présélectionné ;
- une attestation valant quitus social (cotisations de sécurité sociale) ;
- une note de présentation de l'entreprise ou de la société (date de création, siège, dénomination, forme juridique, coordonnées, adresse physique, etc.) et les moyens matériels et humains qu'il compte mettre en œuvre pour la réalisation de sa mission (liste du personnel clé avec leurs fonctions respectives, cursus, ancienneté et type de contrat liant chaque membre du personnel à l'entreprise ou à la société) ;
- les références professionnelles de l'entreprise ou de la société, ses domaines de compétence, au niveau national et/ou international.
- Les dossiers de candidature doivent clairement indiquer le site de l'entreprise ou de la société. Ce site doit être situé sur le territoire de l'Etat congolais où l'entreprise ou la société est implantée.
- les documents arrêtant la constitution ou le statut, le lieu d'enregistrement et le plan de localisation du domicile légal du fournisseur ou prestataire de service ;
- une copie du justificatif du numéro du registre du commerce ;
- une copie du Numéro d'Immatriculation Unique (NIU) ;
- une attestation de non faillite délivrée par le tribunal compétent du lieu du siège social du fournisseur ou prestataire de service, et datant de moins de trois (3) mois ;
- une attestation d'imposition prouvant que le fournisseur ou prestataire de service est à jour de ses obligations fiscales au titre de l'année 2016 ;
- un relevé d'identité bancaire (RIB) ;
- les références générales du fournisseur ou du prestataire de service dans les domaines d'activités spécifiés par lui ;
- la liste des sous-traitants du fournisseur ou prestataire de service le cas échéant ;
- un catalogue de prix des produits ou services proposés le cas échéant ;
- toutes autres informations ou document pertinents jugés nécessaires par le fournisseur ou prestataire de service.

V - CRITERES DE SELECTION

Les fournisseurs ou prestataire de service candidats doivent justifier :

- d'une expérience professionnelle d'au moins cinq (5) ans dans les domaines indiqués ;
- d'aptitudes à réaliser les prestations attendues avec la plus grande disponibilité et justifier de leur capacité à faire preuve d'une forte réactivité et à traiter de façon diligente les dossiers qui leur sont confiés ;
- d'un personnel qualifié, apte à réaliser les prestations demandées avec satisfaction ;
- d'une maîtrise de la langue française à l'écrit et à l'oral ;
- Le CNLS établira sur la base des réponses au présent appel à manifestation d'intérêt, une liste restreinte et reprendra ultérieurement contact avec les candidats répondant aux critères susmentionnés.

VI - DEPOT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS

Les expressions d'intérêt, rédigées en langue française, doivent porter expressément la mention « APPEL A MANIFESTATION D'INTERET (AMI) n°/001/CNLS/SEP/2017 ». Elles doivent être adressées à Madame la Secrétaire Exécutive du SEP/CNLS au plus tard le lundi 17 avril 2017 à 16h00', et déposées à la réception du Bureau du CNLS, situé en face du CHU à l'immeuble du CCN.

Note : Au cours des futurs appels d'offres, seul tout fournisseur ou prestataire de service ayant préalablement manifesté son intérêt à travers le présent appel sera contacté ou bénéficiera de l'examen de son offre.

Fait à Brazzaville, le 31 mars 2017

Pour la Secrétaire Exécutive
P.o Le Coordonnateur Adjoint

Dr. Hervé William POATY

LITTÉRATURE

Edvie Kouka Nguimbi publie « portée par l'amour »

L'ouvrage de 272 pages, divisé en dix chapitres, est une autobiographie de l'auteure. Cette dernière a connu une enfance très dramatique.

Brûlée atrocement à l'âge de cinq ans, elle se sentait envahie par des regards ignominieux des autres enfants qui la trouvaient effrayante et laide.

« La vie peut nous sembler injuste, mais il faut garder en tête que les pensées et les voies de Dieu sont plus élevées que les nôtres. »

Cet accident a fait d'elle une autre enfant aux yeux de ses camarades. « J'avais du mal à m'intégrer, j'étais très mal dans ma peau. J'étais marginalisée et mise de côté », affirme Edvie.

« J'ai eu une enfance assez pénible pour un tout petit enfant car elle était pavée de beaucoup de défis. La source d'inspiration de mon livre c'est mon accident. Dans ma petite tête d'enfant, je savais juste une chose, c'est qu'à mon apparition il devait y avoir une réaction négative et lorsqu'elle était tolérable, elle s'apparentait à de la commiseration et c'est cela qui m'attristait le plus », a indiqué l'auteure. Et d'ajouter « il arrivait que certains crachaient devant moi ».

À travers ce livre l'auteure reconforte et éveille l'esprit de ceux qui ont perdu l'estime de soi. « La vie peut nous sembler injuste, mais il faut garder en tête que les pensées et les voies de Dieu sont plus élevées que les nôtres. »

En publiant ce roman, Edvie montre comment les injustices peuvent être des forces, comment un handicap peut être une bénédiction, point n'est besoin de se comparer aux autres car, dit-elle, chacun de nous est unique et donc précieux.

Edvie Kouka Nguimbi est une jeune auteure congolaise qui évolue au Canada. Elle est à son deuxième livre. L'auteure aimerait organiser des rencontres dans des écoles et universités de Brazzaville et dans d'autres villes ou localités du pays pour sensibiliser les parents, élèves et étudiants à encourager et à aimer les autres surtout ceux qui ont perdu le goût de vivre.

Rosalie Bindika

INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO

Une programmation alléchante pour le mois d'avril

Plusieurs activités sont prévues à l'Institut français du Congo (IFC) de Brazzaville courant le mois d'avril. Le public jeune se retrouvera avec le samedi des petits et le ciné jeunesse. Autres programmes au rendez-vous, le ciné canadien, le jazz à la Cafet, la radio cabaret, images et histoires, débat d'idées, rencontres littéraires...

La programmation de l'IFC du mois d'avril a débuté le samedi 1er avril à 10h00 avec le samedi des petits ; au programme : Chauve-souris, histoire, le portrait S'en est suivi le ciné jeunesse à 14h00 avec : La guerre des tuques ; puis le ciné canadien à 20h avec : Gabrielle.

Au programme du mercredi 5 avril à 15h00, débats d'idées portant sur : Moting des droits de consommateurs ; à 18h, ciné-club : l'exercice de l'Etat. Le jeudi 6 avril, aura lieu la conférence maths sur : Les mathématiques, entre algorithmique et informatique ; à 19h00, s'en suivra Airs libres avec : Lewis.

Deux activités sont prévues le samedi 8 avril, d'abord à 10h par le samedi des petits avec : la planète



L'affiche du concert de Zao à l'IFC (DR)

des planètes, conte, rebus... ; puis à 19h00, avec le concert : Zao l'ancien combattant.

Le mercredi 12 avril, aura lieu à 18h00 au ciné-club : Dans la cour ; puis à 19h, jazz à la Cafet : Alce Blar. Le jeudi 13 avril, danse avec : restitution d'ateliers. Alors que le samedi 15 avril à 10h00, aura lieu samedi des petits avec : Le dragon dégoûtant, histoire... ; à 15h00, Images et histoire avec : La mort d'un tyran ; Staline et stalinisme, puis à 19h00, danse : spectacles « Et si... » et « Semblable ». Le mercredi 19 avril, 15h00 : aura lieu le débat d'idées : notamment

sur gérer le budget familial ; toujours à 15h00, aura lieu le slam inter-écoles : Slam inter-écoles [19 > 22] petits. Le même mercredi aura lieu à 18h00, ciné canadien : La grande séduction ; à 19h30, Jazz à la Cafet avec : Les Bantous de la capitale (réduit).

Le vendredi 21 avril, à 19h00, les mélomanes suivront de la bonne musique avec radio cabaret avec : Pape God. Le samedi 22 avril à 10h00, aura lieu le samedi des petits : Dauphin, dauphine, conte... ; à 16h00, ciné jeunesse : Une vie de chat. Le mercredi 26 avril à 18h00, ciné spécial Jazz : Ascenseur pour l'échafaud.

Le jeudi 27 avril, à 15h00, les hommes de lettres se retrouveront autour de : rencontre littéraire, avec Graphik noir/Les criquets pèlerins ; puis à 19h30 interviendra le Jazz à la Cafet avec : Brent Birkhead Quartet. Enfin, le samedi 29 avril, à 10h00, aura lieu le samedi des petits portant sur : Nain géant, chasseur d'image, dessin... ; et à 19h00, concert avec : Even's Mab.VVV

Bruno Okokana

NÉCROLOGIE

Lydie Gisèle Oko, journaliste aux Dépêches de Brazzaville et la famille Ibara (Ernest, Jeanne, Ngala Marie, Léocadie, Natacha et enfants) ont la profonde douleur d'informer aux parents, amis et connaissances le décès de leur fille, nièce et mère Nyaka Ninon Ngakia survenue le 1er avril 2017 à l'hôpital de Talangaï. La veillée mortuaire se tient au N° 141 de la rue Luanda à Mikalou Brazzaville (arrêt ngomba ou kouébalé) La date des obsèques vous sera COMMUNIQUÉE ultérieurement



Veuve Mombongo née Molouba Nicole, Joseph Grâcien Bissanga, Veuve Adoua née Mouavenga Célestine, Fulgence Zikito tous à Brazzaville ont le regret d'informer les parents, les enfants, les amis, la communauté Ballois et Fidèle Mangbenza ; les membres de la chorale Scholas populaire de la basilique Sainte-Anne de Brazzaville, Bruno Epoka « Epose » ; Mambenzele ; Ambroise Mpongo et Hélène Makiba à Ngondala Balloyi, du décès de Antoinette Bomenga, survenu le lundi 3 avril 2017 au CHU de Brazzaville. La veillée mortuaire se tient, N° 16, rue Loango à Poto-Poto (avenue de la paix). La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



Yannick Ngambou, agent des Dépêches de Brazzaville, Mboko et famille Kikota ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur mère Elisabeth Nzouzi, survenu le 1er avril 2017 à Brazzaville des suites d'une longue maladie. La veillée mortuaire est située, n°71, rue Kimbassi à la Base, avenue PSP1 l'Ombre. La date des obsèques vous sera communiquée ultérieurement.



MUSIQUE SACRÉE

Un accord de jumelage entre les chœurs Les Séraphins de Brazzaville et La Grâce de Kinshasa

La signature de ce jumelage a eu lieu récemment dans la capitale de la République démocratique du Congo (RDC). Le Chœur brazzavillois a profité également de l'occasion pour postuler au festival Africa Contact, prévu au mois d'août à Kinshasa.

De retour à Brazzaville, Alphonsine Atta Ekomba, présidente du Chœur Les Séraphins, a restitué aux Dépêches de Brazzaville, le pourquoi du séjour de son groupe à Kinshasa. « Nous sommes allés à Kinshasa pour la signature du protocole d'accord avec le Chœur La Grâce. Nous avons postulé également pour la participation de notre Chœur au festival Africa Contact qui aura lieu à Kinshasa en août prochain ».

La présidente du Chœur Les Séraphins a précisé que le jumelage avec le Chœur La Grâce est une chose, le festival Africa Contact en est une autre. Certes, le directeur artistique du chœur La Grâce, Ambroise Kua Nzambi, signataire de l'accord de jumelage avec le Chœur Les Séraphins, est aussi directeur artistique d'Africa Contact. « Nous ne serons pas certainement seuls à représenter le Congo à ce festival. Il y aura d'autres chorales qui seront là pourvu qu'elles introduisent leurs dossiers de candidature à Africa Contact », a expliqué Alphonsine Atta Ekomba.



Photo de famille à l'issue du jumelage (DR)

S'agissant du protocole d'accord, la présidente du Chœur Les Séraphins a indiqué que le Chœur La Grâce fera le déplacement de Brazzaville. « Nous avons fait le déplacement de Kinshasa, il est de bon aloi que le Chœur La Grâce fasse également le déplacement de Brazzaville pour que les brazzavillois les vivent, puisque c'est un jumelage. A Kinshasa, nous avons donné deux spectacles dont l'un à l'Institut français (Hall de la Gombe). »

En effet, le public sympathique de Kinshasa a eu le bonheur de découvrir pour une première fois sur scène, le Chœur Les Séraphins de Brazzaville qui a offert une prestation remarquable ; une manière pour les organisateurs du festival Africa Contact de vivre en live ce Chœur.

Le point d'orgue de cette soirée a été le jumelage entre ces deux Chœurs sur scène interprétant l'un des titres cultes « Ngele ». Ça été un grand moment d'émotion tant pour les choristes des Séraphins

que de la Grâce. Pour Ambroise Kua Nzambi Toto, responsable de Chœur La Grâce de Kinshasa, « l'art n'est pas esclave des traditions, il désenclave les traditions ».

Alphonsine Atta Ekomba a profité de l'occasion pour annoncer qu'elle continue à promouvoir la musique de chœur partout où besoin sera. Avant de donner le programme de son groupe. Après la réception du Chœur La Grâce, son groupe se lancera dans la préparation de deux événements, à savoir ; la onzième édition du Festival panafricain de musique (Fespam) en juillet 2017, ainsi que le Festival Africa Contact en août 2017. Ils comptent aussi aller se produire à Dolisie au mois de juin et en décembre à Pointe-Noire. Deux concerts qu'ils tiennent coûte que coûte. Très modeste, la présidente du Chœur Les Séraphins a demandé à tous de les soutenir par des conseils et autres.

B.OK

PRIMATURE

Qui succédera à Samy Badibanga ?

Parmi les prétendants sérieux au poste, l'on cite, entre autres, Félix Tshisekedi, Roger Lumbala, Raphaël Katebe Katoto, Valentin Mubake et Bruno Tshibala.

Qui succédera à Samy Badibanga à la tête de la primature ? La question taraude bien les esprits à cet instant où le sort de l'actuel gouvernement est déjà scellé après que le chef de l'Etat a solennellement annoncé la nomination d'un nouveau Premier ministre dans quarante-huit heures. De quoi alimenter les spéculations sur la personne sur qui Joseph Kabila jettera son dévolu. Une chose est vraie, c'est que le président de la République, en tant qu'autorité de nomination, entend faire respecter la procédure conformément à la Constitution d'où il tire son pouvoir discrétionnaire. C'est donc en vertu de cette prérogative constitutionnelle qu'il va nommer le prochain chef du gouvernement qui, si l'on s'en tient à l'esprit et à la lettre de l'accord du 31 décembre, est censé sortir des rangs du Rassemblement de l'opposition. Là-dessus, certaines langues font savoir que le chef de l'Etat est

sorti de l'accord de la Saint Sylvestre en prenant l'engagement de nommer le Premier ministre sans l'arrangement particulier sur les modalités liées à sa mise en œuvre. L'absence de consensus sur cette question risquerait de mettre en mal le pays qui ne serait pas sorti de l'auberge.

À l'UDPS, on parle d'un coup de théâtre étant entendu que la démarche présidentielle foule l'accord du 31 décembre qui, d'après ce parti politique, est la meilleure voie déjà tracée et acceptée par tout le monde. À la majorité présidentielle par contre, on félicite le chef de l'Etat d'avoir pris ses responsabilités régaliennes en coupant court aux polémiques stériles d'une opposition en perte de repères. La mouvance « kabiliste » invite les acteurs politiques à saisir l'importance du processus électoral et à adhérer au schéma proposé par le chef de l'Etat qui ne vise qu'à tirer le pays de l'impasse actuelle.

Si le chef de l'Etat reste dans le contexte de l'accord, il est fort probable qu'il cherchera l'oiseau rare au sein du Rassemblement

des forces politiques et sociales acquises au changement qu'il a, du reste, invité à surmonter ses querelles intestines pour lui proposer la liste des candidats répondant au profil requis. Un vœu pieux qui risque de ne produire aucun effet escompté lorsqu'on sait que les deux ailes du Rassemblement ne sont pas prêtes à fumer le calumet de la paix. D'un côté, Joseph Olegankoy et ses compères de la dissidence continuent à se prévaloir d'une certaine légalité leur garanti par les textes fondateurs de la plate-forme, et de l'autre, le tandem Félix Tshisekedi-Pierre Lumbi brandissant une légitimité et un ancrage sociopolitique. Ayant boudé les consultations initiées par Joseph Kabila en début de semaine, le Rassop (aile Félix Tshisekedi) aura laissé un vaste couloir dans lequel s'est engouffré la branche dissidente qui a répondu favorablement à l'invitation du président de la République.

Opportuniste et réaliste, l'aile Olegankoy s'est adjugé le statut d'interlocuteur privilégié vis-à-vis du chef de l'Etat qui a apprécié à sa

juste valeur cette flexibilité digne de grands esprits. Dans la ville haute, il se susurre que le prochain Premier ministre viendra probablement de cette frange de l'opposition qui, par ailleurs, a déjà transmis au chef de l'Etat les cinq noms de candidats Premiers ministres. Il s'agit de Félix Tshisekedi, Roger Lumbala, Raphaël Katebe Katoto, Valentin Mubake et Bruno Tshibala. En reprenant sur sa liste le nom de Félix Tshisekedi tout en sachant qu'il représente une aile antagoniste, Joseph Olegankoy s'est mis dans la peau du « vrai » président de la plate-forme dans sa version initiale faisant ainsi fi des tensions internes qui ont cours dans la Plate-forme. Joseph Kabila poussera-t-il l'outrecuidance à l'extrême jusqu'à nommer le fils Tshisekedi contre son gré ? That's the question. Il y a aussi la donne Valentin Mubake, cadre de l'UDPS et fidèle lieutenant d'Etienne Tshisekedi qui a pris de court ses pairs du Rassop (aile Félix Tshisekedi) en répondant à l'invitation du chef de l'Etat. Prétendant sérieux, il pourrait peser sur la balance et déjouer les pronostics après son exclusion de l'UDPS. Entre-temps, Raphaël

Katebe Katoto et Bruno Tshibala (également exclu du parti), sont en embuscade, prêts à mordre à l'hameçon. Aux dernières nouvelles, l'on a noté une évolution dans le chef de Félix Tshisekedi et ses amis qui, finalement, ont accepté de rencontrer Joseph Kabila, à vingt quatre-heures de la nomination du Premier ministre. « Nous attendons que le président Kabila donne suite à la demande d'audience du président du Rassemblement pour discuter de la question du Premier ministre », a révélé un cadre de cette frange de l'opposition. Un forcing de dernière minute qui risque de se terminer en eau de boudin si les intéressés demeurent dans leur logique de ne présenter qu'un seul nom de candidat Premier ministre au président de la République. D'où les appels à l'humilité et au dépassement adressés à Félix Tshisekedi et à ses compères dont la flexibilité, au nom de la paix, éviterait à coup sûr au pays de sombrer dans une zone de turbulence.

Alain Diasso

SOUDAN

La grâce présidentielle accordée à environ 259 rebelles

Après l'annonce, les bénéficiaires ont été immédiatement libérés et ont remercié le président de la République soudanaise. Certains leaders de mouvements rebelles ont, à cet effet, lancé l'appel à leurs collègues à se joindre au processus de paix en cours dans le pays.

Le président soudanais, Omar El-Bachir, accorde la grâce présidentielle à 259 rebelles capturés lors des combats avec les forces gouvernementales, dont 66 avaient été condamnés à mort. Ce nouvel acte du président El-Bachir est considéré, sur le plan national et international, comme une autre preuve de son souci de la recherche non seulement de la paix internationale en luttant contre le terrorisme sous toutes ses formes, mais aussi de consolider l'unité et la cohésion nationale. La décision de gracier 259 rebelles vise à créer un climat pour parachever le processus de paix dans le pays, a expliqué le bureau du président Béchir dans un communiqué publié à cet effet. A en croire ce communiqué qui cite le décret présidentiel, des condamnations à mort ont été abandonnées en faveur de 44 personnes impliquées dans l'attaque menée par le Mouvement pour la justice et l'égalité (JEM) sur la ville jumelle d'Omdurman, à Khartoum, en Mai 2008, en plus de 18 condamnés de Donky Baashim, de JEM et du Mouvement de libération du Soudan (SLM-MM) dirigé par Minni Minnawi en 2014 et 4 condamnés de la bataille de Kulbus en 2011. Il a également été indiqué que l'amnistie générale a été délivrée pour 181 prisonniers capturés lors de la bataille de Gouz Dango entre les troupes gouvernementales et JEM en 2015 et 12 prisonniers de la bataille de Fanga entre les troupes gouvernementales et les rebelles du SLM-AW dirigés par Abdel Wahid al-Nur en 2015. Il est à noter que les bénéficiaires de cette grâce présidentielle ont été immédiatement libérés, juste après l'annonce de cette décision pour laquelle ils ont remercié le président de la République. Certains leaders de mouvements rebelles ont, à cet

effet, lancé l'appel à leurs collègues de se joindre au processus de paix en cours au pays. Un geste qui suit d'autres.

Le document de la présidence soudanaise a noté que cette décision du président Bachir n'est pas le premier geste mené dans ce sens. Ce n'est pas, a souligné le communiqué, la première fois que le président Omar El-Bachir émet une amnistie générale pour parvenir à la paix et à l'accord. En 2006, explique ce document, il a gracié tous les membres des mouvements armés signataires de l'accord de paix d'Abuja, suivi d'une amnistie générale pour sept enfants ayant participé à l'attaque d'Omdurman en 2008 et une troisième amnistie de 21 enfants ayant pris part aux batailles de Gouz Dango. Confirmant le bénéfice de cette décision El-Bachir, le secrétaire politique de l'ancien groupe rebelle JEM-Dabajo Nahar Osman Nahar, cité par le quotidien soudanais, a affirmé que sept condamnés de son mouvement ont bénéficié du pardon présidentiel. A l'en croire ces derniers avaient été condamnés à mort après le raid contre Omdurman en 2008. Dabajo Nahar Osman Nahar, qui a noté que le décret présidentiel comprenait tous les condamnés des mouvements armés du Darfour, a ajouté que vingt autres condamnés membres de son mouvement ont été pardonnés auparavant. Regarder dans la même direction le nième geste posé par le président Omar El Bachir, en amnistiant le plus grand nombre possible des rebelles, démontre la volonté du gouvernement soudanais à pardonner et amnistier, en faveur du renforcement de l'esprit de l'accord national permettant de parvenir à une paix durable dans le pays. Mais ici, les rebelles, de leur côté, devront également éviter de continuer à prendre les armes en vue de torpiller cet accord initié par le gouvernement. L'armée soudanaise, note-t-on, lutte contre plusieurs groupes armés au Darfour depuis 2003 et le Mouvement populaire de libération du Soudan/Nord (SPLM-N) dans les Etats du Kordofan Sud et du Nil Bleu, depuis 2011.

Lucien Dianzenza

CLASSEMENT-FIFA

La RDC recule de la 37 à la 41e position en avril 2017

La RDC perd deux places au classement Fifa, c'est ce qu'indique le classement mensuel de l'instance mondiale du ballon rond, publié le 6 avril en son siège à Zurich en Suisse.



Les Léopards de la RDC à Nairobi avant le match contre les Harambee Stars du Kenya

Après la prestation des Léopards de la RDC à la Coupe d'Afrique des nations Gabon 2017 (éliminés en quarts de finale), le pays a pris la 37e position au classement Fifa publié en mars 2017. Mais ensuite, il y a eu un match amical perdu (1-2) le 26 mars 2017 à Nairobi contre les Harambee Stars du Kenya (78e rang mondial en avril 2017). Mais ce dimanche-là, le sélectionneur Florent Ibenge a pu voir jouer de nouveaux binationaux dans les rangs des Léopards, notamment, Gaël Kakuta de Deportivo La Corogne (D1 Espagne), du reste buteur au cours de cette partie grâce à une somptueuse balle arrêtée, Yeni Ngbakoto de Queens Park Rangers (D2 Angleterre), et Elias Katchunga (Huddersfield/D2 Angleterre).

On a noté aussi le retour du milieu de terrain Jordan Nkololo (Laval/L2 France) dans la sélection après pratiquement plus d'une année d'absence. La RDC a perdu sur terrain face à une équipe de Kenya amenée par Wanyama Victor de Tottenham en Angleterre, David Ochieng qui joue au MLS américain, etc. Mais elle a renforcé son effectif par d'autres valeurs, désormais joueurs de la RDC.

Le pays de Bolasie, Kebano, Mpoku, Bakambu, Isama, Mubele, etc. régresse de trois places, mais garde sa sixième place en Afrique. L'Egypte (19e rang mondial) est première en Afrique, devant le Sénégal (30e rang mondial), le Cameroun (33e rang mondial), le Burkina Faso (35e rang mondial) et le Nigeria (40e rang mondial). La RDC qui perd trois places est donc à la 6e loge en Afrique, devant la Tunisie (42e rang mondial) son prochaine adversaire en troisième journée des éliminatoires de la Coupe du monde Russie 2018. Le Ghana (45e rang mondial) est huitième, suivi de la Côte d'Ivoire (48e rang mondial) et du Maroc (53e rang mondial) qui ferme le top 10 africain. L'Algérie (54e rang mondial) ne fait plus partie du top 10 continental dans le classement Fifa d'avril 2017.

Au niveau mondial, la première place est occupée par le Brésil, devant l'Argentine et l'Allemagne. Le Chili se retrouve quatrième devant la Colombie, la France, la Belgique, le Portugal, la Suisse et l'Espagne qui clôture le top 10 mondial.

Martin Engimo

SANTÉ

Les grossesses précoces, une cause de mortalité maternelle en RDC.

En RDC, les jeunes sont confrontés à des problèmes de santé reproductive et sexuelle qui aggravent le taux de mortalité. Les grossesses précoces et non désirées sont parmi les causes qui alourdissent le décès des jeunes et adolescents. La précocité des relations sexuelles serait à la base de cette situation.

Selon l'Enquête démographique et de santé (EDS) menée en RDC en 2013-2014, 65% de filles et 59% de garçons ont leur premier rapport sexuel avant 18 ans et 27% de filles de 15 à 19 ans ont eu une grossesse. Quant à la mortalité maternelle en RDC, la même source indique qu'elle s'élève à 846 décès maternels pour 100.000 naissances vivantes et les adolescentes y contribuent pour plus ou moins 20%. Pour ce qui est du mariage précoce, l'EDS renseigne que 18% d'adolescentes sont mariées entre 15 et 19 ans. 83% de grossesses des adolescentes ne sont pas désirées.

Selon le programme national de santé de l'adolescent (PNSA), des grossesses précoces et non désirées et des avortements provoqués ont de graves conséquences non seulement sur la santé de l'adolescente mais aussi sur

le plan socio-économique. Parmi ces conséquences, le PNSA cite le rejet de la fille engrossée, l'accouchement difficile, l'abandon du nouveau-né, la mort précoce, l'interruption des études. La fistule, le tétanos maternel et néonatal, l'infection de la matrice sont autant de conséquences des grossesses précoces et non désirées. Parlant des causes de grossesses précoces et non désirées, le PNSA en cite quelques unes : les rapports sexuels non protégés, les mariages précoces, l'ignorance et la non utilisation des méthodes contraceptives, la pauvreté, le manque de dialogue entre parents et enfants en matière de sexualité, la mauvaise utilisation des méthodes contraceptives, le viol. Les causes et les facteurs qui favorisent les avortements sont, entre autres, la menace des parents ou de l'auteur de la grossesse, la honte, la fuite de responsabilité de l'auteur, la peur d'interrrompre ses études, la pauvreté, la grossesse non désirée,...

Pour remédier aux grossesses précoces et non désirées, le PNSA recommande l'accès des jeunes aux informations sexuelles et reproductives et aux services de planification familiale...

Aline Nzuzi

KASAÏ CENTRAL

Les corps de deux experts de l'ONU rapatriés dans leurs pays d'origine

Ce rapatriement de ces deux corps intervient alors que se poursuivent des enquêtes pour établir les responsabilités de cet acte criminel et ignoble.



Michael Sharp et Zaida Catalan

Les corps de deux experts de l'ONU missionnés par le secrétaire général de cette organisation, pour enquêter sur les violences dans la province du Kasai-central, ont finalement été rapatriés dans leurs pays d'origine. Enlevés le 12 mars et leurs dépouilles retrouvées seize jours plus tard dans une fosse commune en pleine brousse du Kasai, l'Américain Michael Sharp et la Suédo-chilienne Zaida Catalan ont vu leur aventure en RDC se terminer de plus vile manière. C'est David Gressly, représentant spécial adjoint du secrétaire général de l'ONU en RDC de retour d'une visite à Kananga, capitale du Kasai-central qui a annoncé le rapatriement des corps de victimes tout en indiquant qu'une cérémonie en mémoire de ces deux collègues serait organisée à l'ONU. Le rapatriement de ces deux corps intervient alors que se poursuivent des enquêtes pour établir les responsabilités de cet acte crimi-

nel et ignoble. La RDC autant que les Nations unies sont déterminées à aller jusqu'au bout de leurs investigations avec la hargne de faire subir aux auteurs de cette barbarie la rigueur de la loi. Devant des députés et sénateurs réunis en congrès le mercredi 5 avril, Joseph Kabila a déclaré que ces crimes ne resteront pas impunis. Notons que ces deux experts sillonnaient la région, théâtre depuis septembre des violences meurtrières entre des rebelles et les forces de sécurité, mandatés par l'ONU pour investiguer sur les violations des droits de l'homme dans cette partie de la RDC. Les chercheurs de l'ONU avaient été enlevés en même temps que leurs quatre accompagnateurs congolais, dans la région du Kasai, où l'ONU ne disposait d'aucune force jusqu'au déploiement récent d'une centaine de Casques bleus à Kananga et dans ses environs.

Alain Diasso



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un Espace de Vente

Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE

(africaine, française et italienne)

Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.



Un Espace culturel pour vos Manifestations

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)



LIGUE 1 FRANÇAISE

Mubele ouvre son compteur-but avec Rennes

On attendait ce premier but depuis un bon moment. Le meilleur joueur évoluant en Afrique en 2014, Firmin Mubele Ndombe, est arrivé à L1 française en provenance d'Al Ahli Doha au Qatar au mercato d'hiver 2017. Et il a enfin marqué dans la cour des grands du football français.

Bénéficiant de la confiance de l'entraîneur Christian Gourcuff après une Coupe d'Afrique des nations assez réussie avec les Léopards de la RDC (éliminés en quarts de finale), Firmin Mubele a rapidement été titulaire au Stade Rennais, avec une adaptation de facto. Mais il a fallu attendre huit matchs pour enfin trouver le chemin des filets, même s'il a cependant influé sur le jeu des rennais, étant même à l'origine de certains buts. Contre Lyon le samedi 2 avril dernier, Mubele a débuté sur le banc des remplaçants. Mais à la 44e minute, Amalfitano s'est blessé à la cuisse, indisponible jusqu'à la fin de la saison. Et Mubele est entré, trouvant l'équipe en infériorité numérique depuis la sixième minute avec l'expulsion de Bensebaini pour une faute de main dans la surface de réparation jugée volontaire par l'arbitre de la partie. Heureusement pour

Rennes, Lacazette a trouvé le poteau droit du gardien de but Costil, loupant le penalty accordé pour cette faute. Pendant la majeure partie de la rencontre, les joueurs de Gourcuff ont fait le dos rond, jusqu'à encaisser le but de Cornet à la 52e minute.

À la 82e minute, Firmin Mubele, héritant d'une longue passe du défenseur central Mexer, a décroché une frappe lourde à ras de gazon du pied gauche, trompant le portier Antony Lopes. L'international rd-congolais a permis à Rennes de décrocher un point inespéré, évoluant en infériorité numérique quasiment durant tout le match.

« Je savais que j'allais marquer, ça m'arrive souvent de sentir ce genre de chose. Je suis capable de tirer des deux pieds, et quand j'ai vu le ballon partir, je me suis dit que ça allait être bon », a déclaré l'ancien joueur de l'AS V.Club de Kinshasa à la fin de la partie. Le prochain match de Rennes, ce sera contre Nancy pour le compte de la 32e journée de la L1. Et l'on veut croire que Firmin Mubele pourrait une fois de plus marquer, après avoir finalement ouvert son compteur-but dans l'élite du football hexagonal.

Martin Engimo



LE RESEAU DES SMARTPHONES

PROMO TO SEPELA
Liste des gagnants
du 7^{ème} tirage
(suite)

AG Partners

Numéros de Téléphones	Gains	Numéros de Téléphones	Gains	Numéros de Téléphones	Gains
044025798	15 000 FCFA	056926259	20 000 FCFA	056033227	25 000 FCFA
057861981	15 000 FCFA	057220746	20 000 FCFA	040273503	25 000 FCFA
055426950	15 000 FCFA	053980538	20 000 FCFA	056674229	25 000 FCFA
055979188	15 000 FCFA	041021844	20 000 FCFA	053771427	25 000 FCFA
056480690	15 000 FCFA	040286613	20 000 FCFA	057555832	25 000 FCFA
053426641	15 000 FCFA	055190741	20 000 FCFA		
057094574	15 000 FCFA	044621717	20 000 FCFA	044296371	30 000 FCFA
053885048	15 000 FCFA	055227059	20 000 FCFA	055858038	30 000 FCFA
050201773	15 000 FCFA	055500912	20 000 FCFA	056488830	30 000 FCFA
055646277	15 000 FCFA	044904476	20 000 FCFA	055243202	30 000 FCFA
050828273	15 000 FCFA			057691885	30 000 FCFA
055207579	15 000 FCFA	056303018	25 000 FCFA	056555410	30 000 FCFA
055709378	15 000 FCFA	056855483	25 000 FCFA	056357603	30 000 FCFA
055120521	15 000 FCFA	040491618	25 000 FCFA		
055763160	15 000 FCFA	055586377	25 000 FCFA		
050534488	15 000 FCFA	053718023	25 000 FCFA		
055632617	15 000 FCFA	055619987	25 000 FCFA		
055227029	15 000 FCFA	056462816	25 000 FCFA		
040298909	15 000 FCFA	044410752	25 000 FCFA		
050139598	15 000 FCFA	055718613	25 000 FCFA		
		056945371	25 000 FCFA		
040423020	20 000 FCFA	050950312	25 000 FCFA		
055687310	20 000 FCFA	053511781	25 000 FCFA		
057416618	20 000 FCFA	055130761	25 000 FCFA		
057587007	20 000 FCFA	055869866	25 000 FCFA		
040314784	20 000 FCFA	055183471	25 000 FCFA		
040431511	20 000 FCFA	055184909	25 000 FCFA		
055369582	20 000 FCFA	055555026	25 000 FCFA		
055164340	20 000 FCFA	050901906	25 000 FCFA		

Gagnant du voyage
pour Dubaï
05 683 14 96

MOTS FLÉCHÉS N°144

JEUX PROPOSÉS PAR rci-jeux.com

GROUPEMENTS DE PERSONNES	COULEUR DE L'ESPOIR	APPROUVES LES IDÉES	DÉCOLLAGE	SOUS TENSION	CELA VA SANS DIRE	DES RAMES AUTOUR DE PARIS
LIGNÉE	RELATIF AU CHIEN	PIPE ORIENTALE		LA CHEMISE À SON TOUR		
					ARGON AU LABO	
					MOIS DE VACANCES	
PRÉNOM FÉMININ			PLUS QUE GOURMAND			
AUTORITÉ OPPOSÉE			LES MOINS BIEN			
ICI EN PLUS COURT		ÉLÉMENT DE BARBECUE		DÉGOMMA		CÔTÉ D'UN RECTANGLE
RECOURVIR DE MÉTAL		IL TIENT UN CLUB		LIBERTÉ D'ACTION		
				TABLE D'OFFICE		
				PERCEPTIBLE PAR L'OREILLE		
IL ENTOURE LE LAGON	ILS SONT ÉMINEMMENT VOLATILES				POSSESSIF	
					UNITÉS BINAIRES	
			FUT INFORMÉ		CHARPENTE DE NAVIRE	
			LENTILLE FOURRAGÈRE		LOURDE	
PRÊTRE ORTHODOXE	CARABOSSE, PAR EXEMPLE			EMPLOI DE STIMULANTS		
	SOIN DE LA PEAU					
			GRENOUILLE			
			INSIPIDE			
JAMAIS PORTÉS				C'EST LUI LE PATRON !		DRAIN POUR UNE PLAIE
UTILISERA				FOYER DE CHEMINÉE		
			PONT DE PARIS		STRONTIUM	
					RÉCIPIENTS DE CHIMISTES	
BANDE DE DÉCOR	ELLE ENRICHIT LE PAYSAGE BRETON	DÉCOLORÉE				GRÂCE À LUI, ON REMPORTE LE POINT
		ESPÈCE DE SAPAJOU				
			PATRON DES HAUTES-PYRÉNÉES	ENLEVA LE HAUT		
				ARBRE DE HAIE		
MÉMOIRE DU PETIT ÉCRAN					POINTE DANGE-REUSE À FLEUR D'EAU	
PLAT MAROCAIN		ARCHITECTE DE PYRAMIDES				
				BANDE AU POSTE		SYNDICAT DE L'ÉDITION

SUDOKU N°144

> FACILE

			6				5	
8	7	6	3	5				
5		1	4	2		9		8
			7	9			3	
3		9	1		5	7		6
	2			3	6			
4		7		6	3	2		9
				8	1	4	7	5
	5				4			

> MOYEN

	6	7	2		5	1	8	
5		8			6			
	2							
		5	7			3	1	
3			5	8				6
	4	2			1	8		
							3	
			4			6		8
1	6	8		7	2	9		

> DIFFICILE

	7		3	1		2		
	8	9				3		
	3				9		7	
				2	3	8		6
9				4				5
3		6	8	5				
	9		1					6
		7				4	2	
		3		7	4			8

MOTS CROISÉS N°144

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

> HORIZONTALEMENT 1. Il prémunit contre les conséquences d'un aveuglement passager. - 2. Cautionne le projet. Terme de mépris. - 3. Qui ne plie pas facilement. Ouvert au col. - 4. Archives télévisuelles. Dans la gamme. - 5. Petit élu. Traverse Turin. Mâle de l'oie. - 6. Soldat de Lee. - 7. Principe odorant. Peintures murales. - 8. République insulaire. Ardente à l'ouvrage. - 9. Nouvelle version d'un film. Spécialité de Bretagne. - 10. Homme de Colombo.

> VERTICALEMENT A. Ils n'éprouvent aucun scrupule à faire du profit avec des religieuses. - B. Baroudeur. - C. Ragoût, écrasé. - D. La campagne lui a réussi. Relatif à l'épiphyse du cerveau. - E. Marque une intensité. La reine du parterre. Particule élémentaire. - F. Roi d'Israël. Très paisible. - G. Monnaie bulgare. Bazardé. - H. Perroquet coloré. Herbacée africaine. - I. Hérissons des caves. Montrai sa colère. - J. Connexions. Mets en jeu.

MOTS À MOTS N°144

Pour chaque ligne, en regroupant et en mélangeant les lettres des deux mots de quatre lettres proposés, composez un troisième mot de huit lettres.

- ① **R A T E** + **R I X E** = **E** | | | | | | | |
- ② **A I R E** + **L E N T** = | | | | **L** | | | |
- ③ **L E G E** + **U R N E** = | | | | | | | **R** |

SOLUTIONS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

MOTS FLÉCHÉS N°143

A	R	C	T	R	M						
A	G	I	T	E	R	O	D	O	R	A	T
A	T	T	R	O	U	P	E	M	E	N	T
E	C	O	O	S	L	O	A	V	E	C	
A	N	E	S	S	E	A	N	E	T		
S	N	N	I	M	E	V	E	N	T		
T	A	T	O	U	A	G	E	D	E	R	
P	E	S	E	N	T	A	N	A	R	G	
E	N	S	E	L	L	E	A	B			
W	C	D	R	R	E	M	P	I	L	E	
E	T	U	D	I	E	E	S	S	E	S	
A	R	A	I	N	S	A	N	E	S	P	
V	I	S	E	E	S	T	U	C	I		
F	I	N	E	S	S	E	S	D	O	D	O
D	C	E	M	A	L	O	U	I	N		
V	E	L	U	D	U	S	S	E	T	S	

MOTS CROISÉS N°143

M	E	S	S	A	G	E	R	I	E
E	N	T	E	N	D	U	E	F	
U	O	L	A	S	N	C	F		
R	E	P	A	R	A	T	E	U	R
T	U	C	L	A	I	O			
R	P	I	C	T	A	R	N		
I	O	L	E	F	I	L	E	T	
E	P	I	N	E	U	S	E	E	
R	U	S	L	I	M	A	C	E	
E	S	B	U	E	E	A	S		

SUDOKU N°143

2	1	4	9	6	7	5	3	8
6	3	7	1	8	5	4	2	9
5	9	8	2	3	4	1	6	7
7	2	3	5	1	8	6	9	4
9	5	6	4	7	2	8	1	3
8	4	1	6	9	3	7	5	2
4	6	5	7	2	9	3	8	1
3	7	2	8	5	1	9	4	6
1	8	9	3	4	6	2	7	5
8	6	5	4	3	9	2	7	1
7	3	1	2	8	6	5	9	4
2	9	4	7	5	1	6	3	8
4	1	6	3	9	8	7	5	2
9	2	8	5	1	7	4	6	3
3	5	7	6	4	2	8	1	9
6	7	9	8	2	3	1	4	5
5	8	3	1	6	4	9	2	7
1	4	2	9	7	5	3	8	6
6	8	4	7	3	2	5	1	9
9	7	3	1	8	5	2	6	4
5	2	1	9	6	4	3	8	7
2	1	5	3	7	6	9	4	8
4	3	9	5	1	8	7	2	6
7	6	8	4	2	9	1	3	5
1	4	2	8	5	7	6	9	3
8	5	6	2	9	3	4	7	1
3	9	7	6	4	1	8	5	2

MOTS À MOTS N°143

1/ ÉVEILLER - 2/TANNERIE - 3/EUROPÉEN

COUPE AFRICAINE DE LA CONFÉDÉRATION

AC Léopards-Mbabane Swallows ce dimanche à Dolisie

Comme en 2012, 2014 et 2015, les Fauves du Niari passeront par le tour de cadrage pour valider leur place dans la phase de poules de la Coupe africaine de la Confédération

Les Léopards affrontent ce dimanche au stade Denis-Sassou-N'Guesso à Dolisie, Mbabane Swallow du Swaziland en match aller du tour de cadrage. Ce tour met aux prises les éliminés de la Ligue africaine des champions face aux 16 qualifiés issues des seizièmes de finale de la Coupe de la Confédération. L'enjeu : la qualification pour la phase de poule de la C2. À défaut de la Ligue des champions, l'Athlétic club Léopards, l'unique représentant congolais resté en lice peut se contenter de la Coupe de la Confédération. À condition de mieux négocier cette double confrontation. Devant Mbabane du Swaziland, les hommes de Rémy Ayayos Ikounga ont des statistiques à leur avantage. Car en trois essais, ils ont connu 100% de réussite.

C'est pour la 4e fois en effet que les vainqueurs de la 9e édition de la Coupe de la



L'AC Léopards de Dolisie (Adiac)

Confédération sont soumis à cette épreuve. Ils l'ont d'ailleurs découvert en 2012, l'année de la consécration. Aux prises au Mas de Fès alors tenant du titre, les Léopards s'inclinaient 0-1 à Fès avant de l'emporter au retour 2-0 à Dolisie. Et puis s'en est suivi un passé glorieux. Deux ans après, les vert et blanc réussissent un deuxième test devant Medeama SC du Ghana. Les Fauves du Niari gagnent la

première manche à Dolisie 2-0 avant de s'incliner à Takoradi sur ce score identique. Mais la loterie des tirs au but qualifie les Congolais. L'histoire s'est ensuite répétée en 2015 devant Warri Wolves du Nigeria. Vainqueurs à Dolisie 3-0, les Léopards s'inclinent à Warri 1-3. Pour la 4^e tentative, cette réussite va-t-elle coller à la peau des Léopards ? le début de réponse le 9 avril.

Éliminés en seizièmes de finale

de la Ligue des champions par le club éthiopien de Saint George, les Léopards n'ont pas montré grand chose cette année. En quatre matches de la coupe d'Afrique disputés cette saison, le club dolisien n'a marqué que deux buts (un sur penalty à Dolisie et un autre au Cameroun) contre cinq buts encaissés. Une moisson très faible comparée à ses prestations antérieures (10 buts en 4 matches en 2010,

4 buts en 4 matches en 2011, 7 buts en quatre matches en 2012, 6 buts en 4 matches en 2013, 6 buts en 4 matches également en 2014 puis 3 buts en 4 matches en 2015).

Pour la séance de rattrapage, les Léopards doivent élever leur niveau de jeu et surtout retrouver leur efficacité devant les buts en vue d'atteindre l'objectif de la qualification. En face, une équipe de Mbabane Swallows a aussi envie de marquer l'histoire. Après plusieurs échecs lors des tours préliminaires, l'équipe portant le nom de la capitale de Swaziland a grandi.

Elle a respectivement éliminé au tour préliminaires Opara United du Botswana après s'être imposée en aller et retour (1-0 au Botswana et 3-2 à domicile). Au tour suivant, elle a éliminé Azam FC de Tanzanie en s'inclinant à l'aller 0-1 avant de gagner la manche retour à Mbabane 3-0. En deux matches disputés chez elle, cette équipe a réussi à inscrire 6 buts soit trois par match. Les Fauves sont donc avertis. Car l'avenir du football congolais est entre leurs mains.

James Golden Eloué

BRIN D'HISTOIRE

Regard sur les cinquante dernières années 1965-2015 2010

(65) suite du numéro précédent

2010, année du cinquantième de l'indépendance, connaît une activité foisonnante.

Preuve d'une diplomatie dynamique, le président de la République Denis Sassou N'Guesso est reçu dans la matinée du 25 mai 2010, par le Saint-Père, le Pape Benoît XVI.

Le Conseil supérieur de la liberté de communication, sous la direction de son président, Jacques Bananganza, suspend le groupe Radio-Télé Forum pendant 60 jours. Le journal « Le Trottoir » de Jean Fernand Kihoulou a connu le même sort quelques jours avant.

Ntiétié Norbert est une figure historique de Brazzaville. C'est l'un des plus grands commerçants avec d'autres comme, Pierre Matingou, célèbre créateur du bar dancing « Congo Zoba » à Poto-Poto, Okombi o Bongo, Malonga Moutoudi, Ebina, Emmanuel Molongo. Lors de sa 6^{ème} session ordinaire, le conseil départemental et municipal de Brazzaville, sous la conduite du député-maire de la ville, Hugues Ngouélondélé, a adopté deux délibérations, dont celle portant dénomination du marché, dit de Ouenzé, dans le 5^{ème} arrondissement, en marché Ntiétié Norbert, sur

proposition du conseiller Abel Massengo, en reconnaissance de ses efforts pour la création dudit marché qui jouxtait son domicile. Ntiétié était propriétaire d'un grand magasin et d'un débit de boissons servant de gare routière pour ses véhicules de transport de passagers et de marchandises. À son décès, Denis Sassou N'Guesso, le nomme, à titre posthume, dans l'ordre du Mérite congolais, au grade de chevalier, le 6 décembre 1989.

En 2010, on parle encore et toujours d'un vrai dialogue. C'est ce qu'exige une frange de l'opposition, absente à toutes les concertations organisées par le gouvernement. Un vrai dialogue. Qu'est-ce à dire ? Une conférence nationale bis ? Assurément, non. Le bilan de cette grand' messe, abusivement portée sur le pinacle, reste à faire et ne peut être considérée comme le paragon du vrai dialogue. Au fond, ce moment n'a été que celui d'un déballage lamentable, sans frais, pour beaucoup de participants.

« La Semaine Africaine » sort, le mardi 8 juin 2010, son numéro 3000, après 58 ans d'existence. Un record de longévité dans un pays qui a connu la chute de plomb du régime marxiste-léniniste.

C'est le jeudi 4 septembre 1952, que le père Jean Legall, missionnaire spiritain de nationalité française, publie à Brazzaville, la toute première édition de « La Semaine de LAEF ».

Première édition du Maspo (marché des arts et spectacles du Pool) du 16 au 18 juillet 2010 à Kinkala, chef-lieu du département du Pool. C'est une initiative de Clotaire Minkala, directeur départemental de la Culture et des arts du Pool.

Le 15 août 2010, célébration, dans une effervescence rare, du cinquantième de l'accession du Congo à l'indépendance. En effet, le 15 août 1960, devant André Malraux, représentant du général de Gaulle, le Congo, dirigé par le président Fulbert Youlou, entre dans le concert des nations comme pays souverain. Cette célébration est ponctuée par de multiples manifestations. Le président Denis Sassou N'Guesso, qui veut marquer d'une pierre blanche ce 15 août 2010, réunit un groupe d'universitaires, sous la houlette du Pr Théophile Obenga, en vue de la rédaction d'une histoire générale du Congo, en quatre tomes. Belle occasion, que cette célébration du cinquantième de l'indépendance, pour Rufin Hodjar,

artiste musicien, de chanter « l'an 50 de « dipanda » des anciennes colonies françaises ».

Brazzaville vêt son manteau de malheur, après l'allégresse des festivités du 15 août 2010. Le 31 août suivant, Kondani Ferdinand, dans sa 85^{ème} année, quitte la terre des hommes. C'est un cadre émérite de ce pays qui s'en va. On retiendra, qu'il a été secrétaire général du gouvernement sous les présidents Fulbert Youlou et Massamba-Débat. Le 12 septembre 2010, Marie-Noël Hounounou, veuve Bankaites, plus connue sous le petit nom de Maman Nono, décède. En déclin, depuis la poussée des Vip, son débit de boisson, « Café Nono », restera dans la mémoire des Brazzavillois de plusieurs générations, comme le lieu emblématique des mondanités à Brazzaville.

Il est bon de signaler, qu'en début d'année, le parc national de Nouabalé Ndoki, dans le département de la Likouala, a été classé au patrimoine mondial de l'Unesco, en conformité avec la convention concernant la protection du patrimoine culturel et naturel, ratifiée par le Congo, en 1987. Ainsi va la vie au Congo.

Mfumu